

Guide de lecture des tableaux de contrôle Rapport social unique (RSU)

Campagne 2025

24/06/2026

Sommaire

Partie 1 : Préambule	10
Partie 2 : Contrôles du thème Emploi	13
2.1 Effectifs physiques en fonction au 31/12	14
2.1.1 Contrôle Emp_1a	14
2.1.2 Contrôle Emp_2a	15
2.1.3 Contrôle Emp_3a	15
2.2 Equivalent temps plein en fonction au 31/12	15
2.2.1 Contrôle Emp_1b	16
2.2.2 Contrôle Emp_2b	16
2.2.3 Contrôle Emp_3b	17
2.3 Equivalent temps plein annuel en fonction	17
2.3.1 Contrôle Emp_1c	17
2.3.2 Contrôle Emp_2c	18
2.3.3 Contrôle Emp_3c	18
2.4 Nombre de CDD transformés en CDI	18
2.4.1 Contrôle Emp_4	19
2.5 Nombre de stagiaires de droit privé accueillis au cours de l'année	19
2.6 Âge moyen des effectifs en fonction sur emploi permanent au 31/12	19
2.6.1 Contrôle Emp_5a	20
2.6.2 Contrôle Emp_6a	20
2.7 Âge médian des effectifs en fonction sur emploi permanent au 31/12	21
2.7.1 Contrôle Emp_5b	21
2.7.2 Contrôle Emp_6b	21
Partie 3 : Contrôles du thème Recrutements	23
3.1 Nombre d'agents fonctionnaires (PNM) ou titulaires (PM) recrutés	24
3.1.1 Contrôle Rec_1a	24
3.1.2 Contrôle Rec_1b	25
3.2 Nombre d'agents contractuels recrutés sur emploi permanent	25
3.2.1 Contrôle Rec_2	25
3.2.2 Contrôle Rec_3	26
3.2.3 Contrôle Rec_4	26
3.3 Nombre d'agents contractuels et autres personnels recrutés sur emploi non permanent	26
3.3.1 Contrôle Rec_5	27
3.3.2 Contrôle Rec_6	27
3.3.3 Contrôle Rec_7	27
3.4 Nombre d'agents nommés au cours de l'année sur un poste de cadre supérieur ou dirigeant, dont en primo-nomination	28
3.4.1 Contrôle Rec_8a	28
3.4.2 Contrôle Rec_8b	29

Partie 4 : Contrôles du thème Parcours professionnels 30

4.1	Nombre de postes publiés comme vacants ou susceptibles d'être vacants au cours de l'année	31
4.2	Nombre de candidatures reçues au cours de l'année	31
4.2.1	Contrôle Par_1a.....	32
4.2.2	Contrôle Par_2a.....	32
4.2.3	Contrôle Par_3a.....	32
4.3	Nombre de postes pourvus au cours de l'année suite à publication comme poste vacant ou susceptible d'être vacant.....	33
4.3.1	Contrôle Par_1b.....	33
4.3.2	Contrôle Par_2b.....	33
4.3.3	Contrôle Par_3b.....	34
4.4	Nombre de postes n'ayant fait l'objet d'aucune candidature	34
4.4.1	Contrôle Par_1c.....	34
4.4.2	Contrôle Par_2c.....	35
4.4.3	Contrôle Par_3c.....	35
4.5	Nombre d'agents promouvables.....	35
4.6	Nombre d'agents promus	36
4.7	Réussite à un concours ou examen professionnel	36
4.7.1	Contrôle Par_4.....	36
4.8	Nombre d'agents ayant quitté leurs fonctions au cours de l'année selon le motif de départ.....	37
4.8.1	Contrôle Par_5.....	38
4.9	Nombre de demandes de ruptures conventionnelles	38
4.9.1	Contrôle Par_6.....	38

Partie 5 : Contrôles du thème Formation 39

5.1	Nombre d'agents formés	40
5.1.1	Contrôle For_1a.....	40
5.1.2	Contrôle For_1b.....	41
5.1.3	Contrôle For_1c.....	41
5.1.4	Contrôle For_1d.....	41
5.2	Nombre de jours de formation	42
5.2.1	Contrôle For_2a.....	43
5.2.2	Contrôle For_2b.....	43
5.2.3	Contrôle For_2c.....	43
5.2.4	Contrôle For_2d.....	43
5.2.5	Contrôle For_2e.....	44
5.2.6	Contrôle For_2f.....	44
5.2.7	Contrôle For_2g.....	44
5.2.8	Contrôle For_2h.....	45
5.3	Nombre de stagiaires en formation	45
5.3.1	Contrôle For_3a.....	46
5.3.2	Contrôle For_3b.....	46
5.3.3	Contrôle For_3c.....	46
5.3.4	Contrôle For_3d.....	47
5.3.5	Contrôle For_3e.....	47

5.3.6	Contrôle For_3f.....	47
5.3.7	Contrôle For_3g.....	48
5.3.8	Contrôle For_3h.....	48
5.4	Nombre de demandes de congés formation	48
5.4.1	Contrôle For_4.....	49

Partie 6 : Contrôles du thème Rémunérations 50

6.1	Masse salariale	51
6.2	Total des rémunérations annuelles brutes versées (agents sur emploi permanent) . 51	
6.2.1	Contrôle Rem_2a.....	52
6.2.2	Contrôle Rem_2b.....	52
6.2.3	Contrôle Rem_2c.....	53
6.3	Nombre d'équivalents temps plein annuels rémunérés (agents sur emploi permanent)..... 53	
6.3.1	Contrôle Rem_3.....	53
6.4	Total des rémunérations annuelles brutes versées, dont heures supplémentaires (agents des autres catégories et statuts (non permanents))..... 54	
6.4.1	Contrôle Rem_4a.....	54
6.4.2	Contrôle Rem_4b.....	54
6.5	Nombre d'équivalent temps plein rémunérés (agents des autres catégories et statuts (non permanents)) 55	
6.5.1	Contrôle Rem_5.....	55

Partie 7 : Contrôles du thème Santé et sécurité au travail..... 56

7.1	Nombre d'accidents de service, accidents de trajet, maladies professionnelles, maladies hors tableau, affections psychiques, reconnus imputable au service..... 58	
7.1.1	Contrôle Sst_1a.....	60
7.1.2	Contrôle Sst_1b.....	60
7.1.3	Contrôle Sst_1c.....	60
7.1.4	Contrôle Sst_1d.....	60
7.1.5	Contrôle Sst_1e.....	61
7.2	Nombre d'accidents mortels reconnus imputables au service (distinguer accidents de la route et autres) 61	
7.3	Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année..... 61	
7.4	Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année précédente.. 62	
7.5	Nombre d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensés au cours de l'année par les dispositifs de signalement..... 62	
7.6	Nombre de victimes d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensées au cours de l'année par les dispositifs de signalement..... 62	
7.7	Nombre de signalements par type d'actes 63	
7.7.1	Contrôle Sst_2.....	63
7.8	Nombre de reconnaissance d'une faute inexcusable de l'employeur au cours de l'année 63	

7.9	Nombre de mesures de protection fonctionnelle demandées d'une part, mise en œuvre d'autre part.....	64
7.10	Nombre de suicides, déclarés et reconnus imputables au service au cours de l'année.....	64
7.11	Nombre de tentatives de suicides, déclarées et reconnues imputables au service au cours de l'année	64
7.12	Nombre de suicides intervenus sur le lieu de travail	65
7.13	Nombre de tentatives de suicides intervenues sur le lieu de travail	65
7.14	Nombre d'acteurs de la prévention en fonction au 31 décembre	65
7.15	Répartition des intervenants en prévention des risques professionnels selon leur quotité de travail.....	66
7.16	Une formation initiale type uniformisée et généralisée est-elle mise en place au sein de l'hôpital ?.....	66
7.17	Nombre d'acteurs de la prévention ayant pris leurs fonctions au cours de l'année .	66
7.18	Nombre d'acteurs de la prévention en fonction ayant suivi une formation continue au cours de l'année, par catégorie d'acteur	67
7.19	Une équipe de SST existe-t-elle au sein de l'hôpital ?	67
7.20	Nombre de recours à l'inspection du travail	67
7.21	Nombre de Formations Spécialisées	67
7.22	Nombre de CSE exerçant les compétences d'une Formation Spécialisée	68
7.23	Nombre de membres des FS par catégorie de FS, en distinguant titulaires et suppléants.....	68
7.24	Nombre de membres ayant reçu une formation et durée de celle-ci	68
7.25	Nombre de membres ayant bénéficié d'un congé pour formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail	69
7.26	Nombre de réunions de FS (hors groupes de travail) par type	69
7.27	Nombre de visites de sites effectuées	69
7.28	Nombre de demandes de recours à un expert certifié	70
7.28.1	Contrôle Sst_3	70
7.29	Nombre de signalements d'un danger grave et imminent dont	70
7.30	Nombre d'invocations du droit de retrait effectuées au cours de l'année	71
7.31	Nombre de rapports annuels des médecins du travail reçus	71
7.32	Nombre des signalements de refus par l'administration d'aménagement de poste reçus	71
7.33	Nombre de consultations des FS sur mesures générales prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides de guerre, des invalides civils et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail.....	72
7.34	Nombre de programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de travail.....	72
7.35	Nombre de DUERP	72
7.36	Nombres d'aménagements de poste proposés par le médecin du travail	73
7.37	Nombre d'agents	73

7.37.1	Contrôle Sst_4a	74
7.37.2	Contrôle Sst_4b	74
7.37.3	Contrôle Sst_4c	74
7.37.4	Contrôle Sst_4d	75
7.38	Nombre d'agents	75
7.38.1	Contrôle Sst_5a	76
7.38.2	Contrôle Sst_5b	76
7.38.3	Contrôle Sst_5c	76
7.38.4	Contrôle Sst_5d	77
7.39	Nombre d'agents	77
7.39.1	Contrôle Sst_6a	78
7.39.2	Contrôle Sst_6b	78
7.39.3	Contrôle Sst_6c	78
7.40	Nombre de bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique recensés sur l'année	79
7.40.1	Contrôle Sst_7	79
7.41	Nombre de licenciements pour inaptitude physique au cours de l'année	79
7.41.1	Contrôle Sst_8	80
7.42	Nombre et motifs des recours à l'inspection du travail (risque grave ou désaccord sérieux et persistant) initiés au cours de l'année	80
7.43	Nombre de rapports transmis par l'inspection du travail au ministre au cours de l'année suite à un désaccord avec le chef de service	80
7.44	Nombre d'agents formés à la SST (santé, sécurité, RPS, TMS, ergonomie, risque incendie, secourisme, etc.) au cours de l'année parmi les agents en poste au 31 décembre	81
7.45	Des formations SST ont-elles été organisées au cours de l'année suite à des événements graves ?	81
7.46	Nombre de services et nombre d'agents concernés	81
7.47	Taux de réalisation du programme annuel de prévention de l'année précédente, y compris concernant les risques psychosociaux	82
7.48	Nombre de documents de traçabilité des expositions professionnelles établis au cours de l'année	82
7.49	Nombre de services et nombre d'agents concernés	82
7.50	Nombre de services et nombre d'agents concernés	83
7.51	Nombre d'agents au 31 décembre exposés à un risque d'usure professionnelle identifiés	83
7.52	Nombre de signalements au cours de l'année	84
7.53	Organisation des services de médecine du travail au 31 décembre	84
7.54	Suivi médical	84
7.55	Nombre de visites de site réalisées par le médecin du travail ou par un membre de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail au cours de l'année	85
7.56	Nombre de rapports de médecins du travail transmis aux comités médicaux et aux commissions de réforme au cours de l'année	85

Partie 8 : Contrôles du thème Organisation du travail et temps de travail 86

8.1	Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre	87
------------	---	-----------

8.1.1	Contrôle Org_1a	89
8.1.2	Contrôle Org_1b	89
8.1.3	Contrôle Org_1c	90
8.1.4	Contrôle Org_2a	90
8.1.5	Contrôle Org_2b	90
8.1.6	Contrôle Org_2c	91
8.1.7	Contrôle Org_2d	91
8.2	Existence de chartes de fonctionnement sur les pools de remplacement (PNM)	91
8.3	Nombre total de nuits-agents travaillées au cours de l'année	92
8.3.1	Contrôle Org_3	92
8.3.2	Contrôle Org_4	92
8.3.3	Contrôle Org_5	93
8.4	Nombre d'agents en fonction au 31 décembre soumis à des astreintes (ou à défaut ayant bénéficié de paiements d'indemnités d'astreintes)	93
8.5	Nombre d'agents en fonction au 31 décembre exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail	93
8.6	Nombre d'agents en fonction au 31 décembre ayant effectué des heures supplémentaires ou du temps de travail additionnel au cours de l'année	94
8.6.1	Contrôle Org_6a	95
8.6.2	Contrôle Org_6b	95
8.6.3	Contrôle Org_6c	95
8.6.4	Contrôle Org_6d	95
8.6.5	Contrôle Org_6e	96
8.7	Nombre d'heures supplémentaires effectuées au cours de l'année	96
8.7.1	Contrôle Org_7a	97
8.7.2	Contrôle Org_7b	97
8.7.3	Contrôle Org_7c	98
8.7.4	Contrôle Org_7d	98
8.8	Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre	98
8.8.1	Contrôle Org_8a	100
8.8.2	Contrôle Org_8b	100
8.8.3	Contrôle Org_8c	100
8.9	Nombre de demandes liées au temps partiel au cours de l'année	100
8.9.1	Contrôle Org_9a	102
8.9.2	Contrôle Org_9b	102
8.9.3	Contrôle Org_9c	102
8.9.4	Contrôle Org_9d	103
8.9.5	Contrôle Org_9e	103
8.10	Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical	103
8.11	Nombre de jours de congés	104
8.12	Nombre total de comptes épargne-temps ouverts au 31 décembre	104
8.12.1	Contrôle Org_10a	104
8.12.2	Contrôle Org_10b	105
8.13	Nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur compte épargne-temps au cours de l'année	105
8.13.1	Contrôle Org_11	105
8.14	Nombre total de jours stockés sur les comptes épargne-temps au 31 décembre ...	106

8.14.1	Contrôle Org_12	106
8.15	Nombre de jours des comptes épargne-temps consommés au cours l'année par type de consommation	106
8.15.1	Contrôle Org_13	107
8.16	Nombre d'agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année par motif	107
8.16.1	Contrôle Org_14	108
8.17	Nombre d'agents ayant été absents au moins un jour dans l'année pour raison de santé, par motif	108
8.17.1	Contrôle Org_15	109
8.18	Nombre total de journées d'absence pour raison de santé au cours de l'année par motif	109
8.18.1	Contrôle Org_16	110
8.19	Nombre de jours de carence imputés aux agents suite à une absence survenue au cours de l'année	110
8.19.1	Contrôle Org_17	110
Partie 9 : Contrôles du thème Action sociale et protection sociale		111
9.1	Montant de la dépense consacrée à l'action sociale	112
9.2	Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociale	112
9.2.1	Contrôle Act_1a	114
9.2.2	Contrôle Act_1b	114
9.2.3	Contrôle Act_1c	114
9.2.4	Contrôle Act_1d	115
9.2.5	Contrôle Act_1e	115
9.2.6	Contrôle Act_1f	115
9.2.7	Contrôle Act_1g	116
9.2.8	Contrôle Act_1h	116
Partie 10 : Contrôles du thème Dialogue social		117
10.1	Nombre de représentants du personnel par type d'instance et niveau pour le CSE	118
10.1.1	Contrôle Dia_1a	118
10.1.2	Contrôle Dia_1b	119
10.2	Nombre de réunions des instances au cours de l'année	119
10.3	Volume annuel du contingent global de crédit de temps syndical	119
10.4	Volume de crédits de temps syndical effectivement utilisé en distinguant	120
10.5	Nombre de demandes formulées par les organisations syndicales visant à ouvrir une négociation collective	120
10.6	Nombre d'accords conclus et signés majoritairement au cours de l'année	120
Partie 11 : Contrôles du thème Discipline		121
11.1	Nombre de sanctions prononcées	122
11.1.1	Contrôle Dis_1	122



Partie 12 : Indicateurs transversaux.....	123
12.1 Critère de ventilation « situation au regard du handicap »	124

Partie 1 : Préambule



1 Préambule

Le Rapport Social Unique (RSU) s'accompagne de Tableaux de Contrôle (TDC) conçus pour garantir la fiabilité, la cohérence et l'exhaustivité des données saisies sur la plateforme. Ils constituent un outil méthodologique essentiel pour aider les établissements à sécuriser leurs déclarations et à identifier les éventuelles anomalies de ventilation.

Ce guide vise à accompagner les établissements dans l'appropriation de ces contrôles, en apportant pour chacun d'eux une lecture claire, contextualisée et méthodique. Il détaille de manière systématique :

- L'objectif poursuivi par le contrôle, en lien avec les enjeux de qualité des données,
- Le principe de comparaison opéré entre les totaux issus de différentes ventilations,
- Le comportement attendu en cas d'alerte (« À VÉRIFIER »),
- Les recommandations pratiques permettant de comprendre, corriger ou justifier les écarts observés.

Chaque contrôle présenté est organisé autour de quatre rubriques : **objectif, contrôle, remarque et source**.

Lorsqu'un écart est constaté, il est signalé dans la colonne « TOTAL » visible sur les captures d'écran, qui renvoient aux zones précises à vérifier dans l'onglet concerné.

Des captures d'écran illustrent pour chaque contrôle la cellule de référence utilisée pour effectuer la vérification.

Par exemple, le contrôle Rem_3 va comparer le total du tableau ventilé par sexe de l'indicateur 032 (cellule F142 de l'onglet rémunérations) avec :

- le total du tableau ventilé par statut d'emploi ou filière du même indicateur (cellule F136 de l'onglet rémunérations)
- le total du tableau croisant le PM/PNM avec le sexe et la quotité de travail du même indicateur (somme des cellules L143 et L153 de l'onglet rémunérations)

BDS FPH 032-O	
Nombre d'équivalents temps plein annuels rémunérés (Agents sur emploi permanent)	
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '5. Rémunérations'!\$F\$136
Sexe	= '5. Rémunérations'!\$F\$142
Croisement PM/PNM & Sexe & Quotité de travail	= '5. Rémunérations'!\$L\$153
Contrôle Rem_3	= OK ou A VÉRIFIER

Si les deux totaux ne sont pas strictement égaux, le message « À VÉRIFIER » s'affiche automatiquement dans la cellule de contrôle, signalant une atypie à contrôler et à corriger au besoin. Une atypie n'est pas forcément une erreur, car il peut s'agir par exemple d'un écart lié aux arrondis pour les valeurs à décimales, mais elle mérite votre attention.

Les contrôles couvrent l'ensemble des dix thématiques du RSU : emploi, recrutements, parcours professionnels, formation, rémunérations, santé et sécurité au travail, organisation du travail et temps de travail, action sociale et protection sociale, dialogue social et discipline.

3 niveaux de données sont identifiés dans les tableaux de contrôles

- la distinction de genre (homme/femme) lorsqu'elle existe,
- et la colonne total.



L'ensemble des contrôles décrits dans ce guide sont accessibles directement depuis l'onglet « CONTROLES » de la plateforme ou dans l'onglet du même nom dans le cadre de saisie, sous forme de messages interactifs.

Partie 2 : Contrôles du thème Emploi



2 Contrôles du thème Emploi

Les contrôles liés à la thématique *Emploi* ont pour objectif de garantir la qualité, la cohérence et la fiabilité des données déclarées par les établissements pour les indicateurs du thème emploi.

Ils permettent de s'assurer que l'ensemble des données sont correctement ventilées selon les axes réglementaires et analytiques attendus.

Les contrôles *Emploi* portent sur **7 indicateurs** :

- **Effectifs physiques**
- **Effectifs en équivalent temps plein au 31 décembre**
- **Effectifs en équivalent temps plein annuel**
- **Nombre de CDD transformés en CDI**
- **Nombre de stagiaires de droit privé accueillis au cours de l'année**
- **Âge moyen**
- **Âge médian des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent au 31 décembre**

Pour assurer l'exhaustivité et la cohérence des données, cette thématique s'appuie sur une série de contrôles codifiés de Emp_1a à Emp_6b, détaillés dans les pages suivantes.

2.1 Effectifs physiques en fonction au 31/12

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 003, ONGLET « EMPLOI ».

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des effectifs physiques déclarés, en comparant les totaux des différents tableaux dans lesquels sont répartis les effectifs physiques en fonction présents au 31 décembre.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 003-O			
Effectifs physiques au 31/12			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '1. Emploi'!\$I\$50	= '1. Emploi'!\$J\$50	= '1. Emploi'!\$K\$50
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '1. Emploi'!\$I\$58	= '1. Emploi'!\$J\$58	= '1. Emploi'!\$K\$58
Position statutaire (PM + PNM)	= '1. Emploi'!\$I\$134	= '1. Emploi'!\$J\$134	= '1. Emploi'!\$K\$134
Métier (PM + PNM)	= '1. Emploi'!\$I\$397	= '1. Emploi'!\$J\$397	= '1. Emploi'!\$K\$397
Tranches d'âges (PM + PNM)	= '1. Emploi'!\$I\$405	= '1. Emploi'!\$J\$405	= '1. Emploi'!\$K\$405
Contrôle Emp_1a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Fondement juridique de recrutement pour les contractuels	= '1. Emploi'!\$I\$160	= '1. Emploi'!\$J\$160	= '1. Emploi'!\$K\$160
Types de contrats pour les contractuels	= '1. Emploi'!\$I\$168	= '1. Emploi'!\$J\$168	= '1. Emploi'!\$K\$168
dont contrats d'apprentissage et contrats aidés	= '1. Emploi'!\$I\$166	= '1. Emploi'!\$J\$166	= '1. Emploi'!\$K\$166
	+ '1. Emploi'!\$I\$167	+ '1. Emploi'!\$J\$167	+ '1. Emploi'!\$K\$167
Contrôle Emp_2a *	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Corps (PNM)	= '1. Emploi'!\$I\$126	= '1. Emploi'!\$J\$126	= '1. Emploi'!\$K\$126
Filière (PNM)	= '1. Emploi'!\$I\$40	= '1. Emploi'!\$J\$40	= '1. Emploi'!\$K\$40
Métier (PNM)	= '1. Emploi'!\$I\$204	= '1. Emploi'!\$J\$204	= '1. Emploi'!\$K\$204
Contrôle Emp_3a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

(*) Écart admis en présence de contrats d'apprentissage et de contrats aidés, ces derniers n'étant pas comptabilisés dans les fondements juridiques

2.1.1 Contrôle Emp_1a

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs physiques déclarés.

Contrôle : Un comparatif est effectué entre les totaux. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « à vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Emploi » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 003-O : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, position statutaire, métier, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

2.1.2 Contrôle Emp_2a

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs physiques déclarés.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « à vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique. Un écart est admis en présence de contrats d'apprentissage et de contrats aidés, ces derniers n'étant pas comptabilisés dans les fondements juridiques.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Emploi » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 003-O : fondement juridique de recrutement et types de contrats pour les contractuels.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

2.1.3 Contrôle Emp_3a

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs physiques déclarés.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Ils doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « à vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Emploi » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 003-O : corps (personnel non médical), filière et métier (personnel non médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

2.2 Equivalent temps plein en fonction au 31/12

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 003 BIS, ONGLET « EMPLOI ».

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des effectifs en équivalent temps plein (ETP) déclarés, en comparant les totaux des différents tableaux dans lesquels sont repartis les ETP en fonction au 31 décembre.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 003-O bis			
Effectifs en ETP au 31/12			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '1. Emploi'!\$L\$50	= '1. Emploi'!\$M\$50	= '1. Emploi'!\$N\$50
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '1. Emploi'!\$L\$58	= '1. Emploi'!\$M\$58	= '1. Emploi'!\$N\$58
Position statutaire (PM + PNM)	= '1. Emploi'!\$L\$134	= '1. Emploi'!\$M\$134	= '1. Emploi'!\$N\$134
Métier (PM + PNM)	= '1. Emploi'!\$L\$397	= '1. Emploi'!\$M\$397	= '1. Emploi'!\$N\$397
Tranches d'âges (PM + PNM)	= '1. Emploi'!\$L\$405	= '1. Emploi'!\$M\$405	= '1. Emploi'!\$N\$405
Contrôle Emp_1b	= OK ou A VÉRIFIER	= OK ou A VÉRIFIER	= OK ou A VÉRIFIER
Fondement juridique de recrutement pour les contractuels	= '1. Emploi'!\$L\$160	= '1. Emploi'!\$M\$160	= '1. Emploi'!\$N\$160
Types de contrats pour les contractuels	= '1. Emploi'!\$L\$168	= '1. Emploi'!\$M\$168	= '1. Emploi'!\$N\$168
<i>dont contrats d'apprentissage et contrats aidés</i>	= '1. Emploi'!\$L\$166 + '1. Emploi'!\$L\$167	= '1. Emploi'!\$M\$166 + '1. Emploi'!\$M\$167	= '1. Emploi'!\$N\$166 + '1. Emploi'!\$N\$167
Contrôle Emp_2b *	= OK ou A VÉRIFIER	= OK ou A VÉRIFIER	= OK ou A VÉRIFIER
Corps (PNM)	= '1. Emploi'!\$L\$126	= '1. Emploi'!\$M\$126	= '1. Emploi'!\$N\$126
Filière (PNM)	= '1. Emploi'!\$L\$40	= '1. Emploi'!\$M\$40	= '1. Emploi'!\$N\$40
Métier (PNM)	= '1. Emploi'!\$L\$204	= '1. Emploi'!\$M\$204	= '1. Emploi'!\$N\$204
Contrôle Emp_3b	= OK ou A VÉRIFIER	= OK ou A VÉRIFIER	= OK ou A VÉRIFIER
(*) Écart admis en présence de contrats d'apprentissage et de contrats aidés, ces derniers n'étant pas comptabilisés dans les fondements juridiques			

2.2.1 Contrôle Emp_1b

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs en ETP déclarés.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres décimaux au centième près. Un message de vérification peut apparaître en cas d'écart lié à un **effet d'arrondi**. Cela ne signifie pas nécessairement qu'une erreur est présente, mais invite à une vérification attentive des données concernées.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Emploi » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 003-O bis : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, position statutaire, métier, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

2.2.2 Contrôle Emp_2b

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs en ETP déclarés.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarques : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres décimaux au centième près. Un message de vérification peut apparaître en cas d'écart lié à un **effet d'arrondi**. Cela ne signifie pas nécessairement qu'une erreur est présente, mais invite à une vérification attentive des données concernées.

Un écart est admis en présence de contrats d'apprentissage et de contrats aidés, ces derniers n'étant pas comptabilisés dans les fondements juridiques.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Emploi » et proviennent des tableaux monocritères relatifs à l'indicateur BDS FPH 003-O bis : fondement juridique de recrutement et types de contrats pour les contractuels.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

2.2.3 Contrôle Emp_3b

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs en ETP déclarés.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarques : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres décimaux au centième près. Un message de vérification peut apparaître en cas d'écart lié à un **effet d'arrondi**. Cela ne signifie pas nécessairement qu'une erreur est présente, mais invite à une vérification attentive des données concernées.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Emploi » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 003-O : corps (personnel non médical), filière et métier (personnel non médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

2.3 Equivalent temps plein annuel en fonction

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 003 TER, ONGLET « EMPLOI ».

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des effectifs en équivalent temps plein (ETP) annuels déclarés, en comparant les totaux des différents tableaux dans lesquels sont répartis les ETP pour l'année entière.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 003-O ter			
Effectifs en ETP annuel			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '1. Emploi'!\$O\$50	= '1. Emploi'!\$P\$50	= '1. Emploi'!\$Q\$50
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '1. Emploi'!\$O\$58	= '1. Emploi'!\$P\$58	= '1. Emploi'!\$Q\$58
Position statutaire (PM + PNM)	= '1. Emploi'!\$O\$134	= '1. Emploi'!\$P\$134	= '1. Emploi'!\$Q\$134
Métier (PM + PNM)	= '1. Emploi'!\$O\$397	= '1. Emploi'!\$P\$397	= '1. Emploi'!\$Q\$397
Tranches d'âges (PM + PNM)	= '1. Emploi'!\$O\$405	= '1. Emploi'!\$P\$405	= '1. Emploi'!\$Q\$405
Contrôle Emp_1c	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Fondement juridique de recrutement pour les contractuels	= '1. Emploi'!\$O\$160	= '1. Emploi'!\$P\$160	= '1. Emploi'!\$Q\$160
Types de contrats pour les contractuels	= '1. Emploi'!\$O\$168	= '1. Emploi'!\$P\$168	= '1. Emploi'!\$Q\$168
dont contrats d'apprentissage et contrats aidés	= '1. Emploi'!\$O\$166	= '1. Emploi'!\$P\$166	= '1. Emploi'!\$Q\$166
	+ '1. Emploi'!\$O\$167	+ '1. Emploi'!\$P\$167	+ '1. Emploi'!\$Q\$167
Contrôle Emp_2c *	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Corps (PNM)	= '1. Emploi'!\$O\$126	= '1. Emploi'!\$P\$126	= '1. Emploi'!\$Q\$126
Filière (PNM)	= '1. Emploi'!\$O\$40	= '1. Emploi'!\$P\$40	= '1. Emploi'!\$Q\$40
Métier (PNM)	= '1. Emploi'!\$O\$204	= '1. Emploi'!\$P\$204	= '1. Emploi'!\$Q\$204
Contrôle Emp_3c	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

(*) Écart admis en présence de contrats d'apprentissage et de contrats aidés, ces derniers n'étant pas comptabilisés dans les fondements juridiques

2.3.1 Contrôle Emp_1c

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs en ETP annuels déclarés.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A Vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres décimaux au centième près. Un message de vérification peut apparaître en cas d'écart lié à un **effet d'arrondi**. Cela ne signifie pas nécessairement qu'une erreur est présente, mais invite à une vérification attentive des données concernées.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Emploi » et proviennent des tableaux monocritères relatifs à l'indicateur BDS FPH 003-O ter : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, position statutaire, métier, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

2.3.2 Contrôle Emp_2c

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs en ETP annuels déclarés.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres décimaux au centième près. Un message de vérification peut apparaître en cas d'écart lié à un **effet d'arrondi**. Cela ne signifie pas nécessairement qu'une erreur est présente, mais invite à une vérification attentive des données concernées.

Un écart est admis en présence de contrats d'apprentissage et de contrats aidés, ces derniers n'étant pas comptabilisés dans les fondements juridiques.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Emploi » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 003-O : fondement juridique de recrutement et types de contrats pour les contractuels.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

2.3.3 Contrôle Emp_3c

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs en ETP annuels déclarés.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres décimaux au centième près. Un message de vérification peut apparaître en cas d'écart lié à un **effet d'arrondi**. Cela ne signifie pas nécessairement qu'une erreur est présente, mais invite à une vérification attentive des données concernées.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Emploi » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 003-O : corps (personnel non médical), filière et métier (personnel non médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

2.4 Nombre de CDD transformés en CDI

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 004-O, ONGLET « EMPLOI ».

Ce tableau vise à contrôler les données relatives aux contrats à durée déterminée (CDD) qui ont été

transformés en contrat à durée indéterminée (CDI) au cours de l'année, en comparant les totaux des différents tableaux dans lesquels sont répartis lesdits contrats.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 004-O			
Nombre de CDD transformés en CDI en application de l'article 9 de la loi n° 86-33			
Moment de la transformation			= '1. Emploi'!\$430
Fondement juridique de recrutement pour les contractuels			= '1. Emploi'!\$455
Ancienneté			= '1. Emploi'!\$460
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '1. Emploi'!\$484
Contrôle Emp_4			= OK ou A VÉRIFIER

2.4.1 Contrôle Emp_4

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de CDD transformés en CDI au cours de l'année.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de contrats.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Emploi » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 004-O : moment de la transformation, fondement juridique de recrutement pour les contractuels, ancienneté, statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

2.5 Nombre de stagiaires de droit privé accueillis au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 005-F, ONGLET « EMPLOI ».

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 005-F			
Nombre de stagiaires de droit privé accueillis au cours de l'année			= '1. Emploi'!\$494

2.6 Âge moyen des effectifs en fonction sur emploi permanent au 31/12

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 006-O, ONGLET « EMPLOI ».

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence de l'âge moyen déclaré pour les personnels médicaux et non médicaux, en fonction sur emploi permanent au 31 décembre, en comparant les différents tableaux de ventilation.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 006-O			
Âge moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi			
Statut d'emploi (PM)	= '1. Emploi'!\$J\$506	= '1. Emploi'!\$J\$506	= '1. Emploi'!\$K\$506
Métier (PM)	= '1. Emploi'!\$J\$563	= '1. Emploi'!\$J\$563	= '1. Emploi'!\$K\$563
Contrôle Emp_5a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Filière (PNM)	= '1. Emploi'!\$J\$517	= '1. Emploi'!\$J\$517	= '1. Emploi'!\$K\$517
Métier (PNM)	= '1. Emploi'!\$J\$581	= '1. Emploi'!\$J\$581	= '1. Emploi'!\$K\$581
Contrôle Emp_6a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

2.6.1 Contrôle Emp_5a

Objectif : Vérifier la cohérence de l'âge moyen des personnels médicaux.

Contrôle : Un comparatif entre les valeurs déclarées pour l'ensemble du personnel médical est réalisé. Ces valeurs doivent être strictement égales. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarques : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres décimaux au centième près. Un message de vérification peut apparaître en cas d'écart lié à un **effet d'arrondi**. Cela ne signifie pas nécessairement qu'une erreur est présente, mais invite à une vérification attentive des données concernées.

Pour mémoire, les **valeurs comparées** ne se calculent pas automatiquement et **doivent être saisies**. En effet, l'âge moyen du PM, tout statut confondu, n'est pas équivalent à la moyenne des âges moyens du PM.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Emploi » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 006-O : statut d'emploi (personnel médical), métier (personnel médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

2.6.2 Contrôle Emp_6a

Objectif : Vérifier la cohérence de l'âge moyen des personnels non médicaux.

Contrôle : Un comparatif entre les valeurs déclarées pour l'ensemble du personnel non médical est réalisé. Ces valeurs doivent être strictement égales. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarques : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres décimaux au centième près. Un message de vérification peut apparaître en cas d'écart lié à un **effet d'arrondi**. Cela ne signifie pas nécessairement qu'une erreur est présente, mais invite à une vérification attentive des données concernées.

Pour mémoire, les **valeurs comparées** ne se calculent pas automatiquement et **doivent être saisies**. En effet, l'âge moyen du PNM, tout statut confondu, n'est pas équivalent à la moyenne des âges moyens du PNM.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Emploi » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 006-O : statut d'emploi (personnel non médical), métier (personnel non médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

2.7 Âge médian des effectifs en fonction sur emploi permanent au 31/12

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 006-O BIS, ONGLET « EMPLOI ».

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence de l'âge médian déclaré pour les personnels médicaux et non médicaux, en fonction sur emploi permanent au 31 décembre, en comparant les différents tableaux de ventilation.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 006-O bis			
Âge médian des effectifs d'agents en fonction sur emploi			
Statut d'emploi (PM)	= '1. Emploi'!\$L\$506	= '1. Emploi'!\$M\$506	= '1. Emploi'!\$N\$506
Métier (PM)	= '1. Emploi'!\$L\$563	= '1. Emploi'!\$M\$563	= '1. Emploi'!\$N\$563
Contrôle Emp_5b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Filière (PNM)	= '1. Emploi'!\$L\$517	= '1. Emploi'!\$M\$517	= '1. Emploi'!\$N\$517
Métier (PNM)	= '1. Emploi'!\$L\$581	= '1. Emploi'!\$M\$581	= '1. Emploi'!\$N\$581
Contrôle Emp_6b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

2.7.1 Contrôle Emp_5b

Objectif : Vérifier la cohérence de l'âge médian des personnels médicaux.

Contrôle : Un comparatif entre les valeurs déclarées pour l'ensemble du personnel médical est réalisé. Ces valeurs doivent être strictement égales. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarques : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres décimaux au centième près. Un message de vérification peut apparaître en cas d'écart lié à un **effet d'arrondi**. Cela ne signifie pas nécessairement qu'une erreur est présente, mais invite à une vérification attentive des données concernées.

Pour mémoire, les **valeurs comparées** ne se calculent pas automatiquement et **doivent être saisies**. En effet, l'âge médian du PM, tout statut confondu, n'est pas équivalent à la moyenne des âges médians du PM.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Emploi » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 006-O bis : statut d'emploi (personnel médical), métier (personnel médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

2.7.2 Contrôle Emp_6b

Objectif : Vérifier la cohérence de l'âge médian des personnels non médicaux.

Contrôle : Un comparatif entre les valeurs déclarées pour l'ensemble du personnel non médical est réalisé. Ces valeurs doivent être strictement égales. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarques : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres décimaux au centième près. Un message de vérification peut apparaître en cas d'écart lié à un **effet d'arrondi**. Cela ne signifie pas nécessairement qu'une erreur est présente, mais invite à une vérification attentive des données concernées.

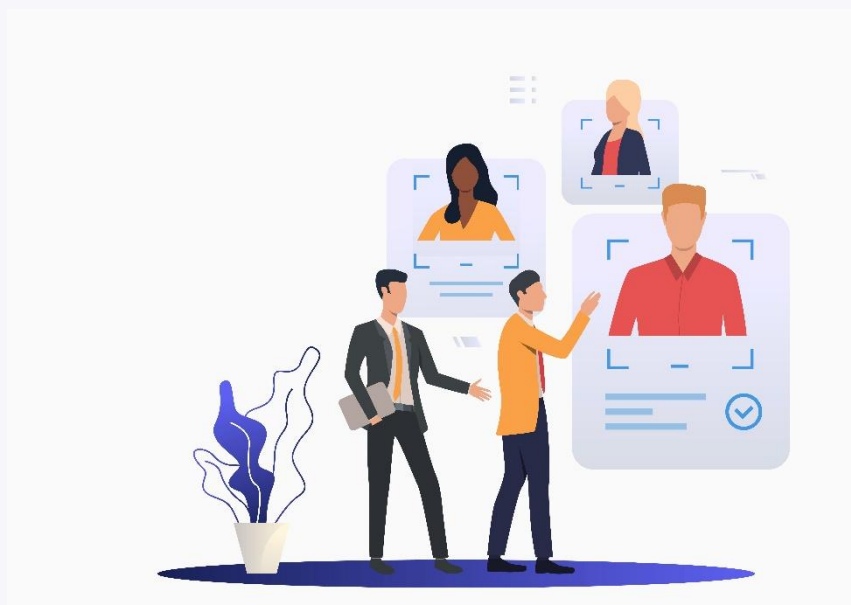
Pour mémoire, les **valeurs comparées** ne se calculent pas automatiquement et **doivent être saisies**. En effet, l'âge médian du PNM, tout statut confondu, n'est pas équivalent à la moyenne des âges médians du PNM.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Emploi » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 006-O bis : statut d'emploi (personnel non médical), métier (personnel non médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

Partie 3 :

Contrôles du thème Recrutements



3 Contrôles du thème Recrutements

Les contrôles liés à la thématique *Recrutements* ont pour objectif de s'assurer de la qualité, de la cohérence et de la fiabilité des données déclarées par les établissements pour les indicateurs du thème recrutement.

Ils permettent de s'assurer que l'ensemble des données sont correctement ventilées selon les axes réglementaires et analytiques attendus.

Les contrôles *Recrutements* se déclinent en **4 indicateurs** :

- **Nombre d'agents fonctionnaires (PNM) ou titulaires (PM) recrutés au cours de l'année**
- **Nombre d'agents contractuels recrutés sur un emploi permanent au cours de l'année**
- **Nombre d'agents contractuels et autres personnels recrutés sur un emploi non permanent au cours de l'année**
- **Nombre d'agents nommés au cours de l'année sur un poste de cadre supérieur ou dirigeant, dont en primo-nomination**

Pour assurer l'exhaustivité et la cohérence des données, cette thématique s'appuie sur une série de contrôles codifiés de Rec_1a à Rec_8b, détaillés dans les pages suivantes.

3.1 Nombre d'agents fonctionnaires (PNM) ou titulaires (PM) recrutés

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 008-O, ONGLET « RECRUTEMENTS »

Ces tableaux permettent de comparer les totaux des agents recrutés au cours de l'année de référence, déclarés dans l'onglet « Recrutement », en distinguant deux populations :

- Les fonctionnaires, c'est-à-dire les personnels non médicaux,
- Et les titulaires, c'est-à-dire les personnels médicaux.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 008-O			
Nb agents fonctionnaires recrutés (PNM)			
Catégorie hiérarchique (PNM)	= '2. Recrutements'!\$I\$31	= '2. Recrutements'!\$J\$31	= '2. Recrutements'!\$K\$31
Voie d'accès (PNM)	= '2. Recrutements'!\$I\$47	= '2. Recrutements'!\$J\$47	= '2. Recrutements'!\$K\$47
Corps (PNM)	= '2. Recrutements'!\$I\$129	= '2. Recrutements'!\$J\$129	= '2. Recrutements'!\$K\$129
Grade (PNM)	= '2. Recrutements'!\$I\$362	= '2. Recrutements'!\$J\$362	= '2. Recrutements'!\$K\$362
Contrôle Rec_1a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Nb agents titulaires recrutés (PM)			
Catégorie hiérarchique (PM)	= '2. Recrutements'!\$L\$31	= '2. Recrutements'!\$M\$31	= '2. Recrutements'!\$N\$31
Voie d'accès (PM)	= '2. Recrutements'!\$L\$47	= '2. Recrutements'!\$M\$47	= '2. Recrutements'!\$N\$47
Contrôle Rec_1b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

3.1.1 Contrôle Rec_1a

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au nombre de fonctionnaires recrutés (PNM).

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Recrutements » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 008-O (Nb agents fonctionnaires recrutés): catégorie hiérarchique, voies d'accès, corps, grade.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

3.1.2 Contrôle Rec_1b

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au nombre de titulaires recrutés (PM).

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Recrutements » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 008-O (Nb agents titulaires recrutés): catégorie hiérarchique, voie d'accès.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

3.2 Nombre d'agents contractuels recrutés sur emploi permanent

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 010-O, ONGLET « RECRUTEMENTS »

Cette section concerne les agents contractuels recrutés sur des emplois permanents au cours de l'année de référence. Elle couvre à la fois le personnel médical et non médical.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 010-O			
Nb agents contractuels recrutés sur un emploi permanent			
Niveau hiérarchique (PM + PNM)	= '2. Recrutements'!\$J\$379	= '2. Recrutements'!\$J\$379	= '2. Recrutements'!\$K\$379
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '2. Recrutements'!\$J\$404	= '2. Recrutements'!\$J\$404	= '2. Recrutements'!\$K\$404
Fondement juridique de recrutement pour les contractuels (PM + PNM)	= '2. Recrutements'!\$J\$426	= '2. Recrutements'!\$J\$426	= '2. Recrutements'!\$K\$426
Type de contrat (PM + PNM)	= '2. Recrutements'!\$J\$432	= '2. Recrutements'!\$J\$432	= '2. Recrutements'!\$K\$432
Durée des contrats (PM + PNM)	= '2. Recrutements'!\$J\$446	= '2. Recrutements'!\$J\$446	= '2. Recrutements'!\$K\$446
Contrôle Rec_2	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Statut d'emploi (PM)	= '2. Recrutements'!\$J\$383	= '2. Recrutements'!\$J\$383	= '2. Recrutements'!\$K\$383
Fondement juridique de recrutement pour les contractuels (PM)	= '2. Recrutements'!\$J\$408	= '2. Recrutements'!\$J\$408	= '2. Recrutements'!\$K\$408
Durée des contrats (PM)	= '2. Recrutements'!\$J\$436	= '2. Recrutements'!\$J\$436	= '2. Recrutements'!\$K\$436
Contrôle Rec_3	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Filière (PNM)	= '2. Recrutements'!\$J\$394	= '2. Recrutements'!\$J\$394	= '2. Recrutements'!\$K\$394
Fondement juridique de recrutement pour les contractuels (PNM)	= '2. Recrutements'!\$J\$417	= '2. Recrutements'!\$J\$417	= '2. Recrutements'!\$K\$417
Durée des contrats (PNM)	= '2. Recrutements'!\$J\$442	= '2. Recrutements'!\$J\$442	= '2. Recrutements'!\$K\$442
Contrôle Rec_4	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

3.2.1 Contrôle Rec_2

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs contractuels recrutés sur un emploi permanent.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Recrutements » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 010-O : niveau hiérarchique, statut d'emploi ou filière, fondement juridique du recrutement, type de contrat, durée des contrats.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

3.2.2 Contrôle Rec_3

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs contractuels recrutés relevant du personnel médical.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Recrutements » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 010-O : statut d'emploi (personnel médical), fondement juridique de recrutement (personnel médical), durée des contrats (personnel médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

3.2.3 Contrôle Rec_4

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs contractuels recrutés relevant du personnel non médical.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Recrutements » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 010-O : filière (personnel non médical), fondement juridique de recrutement (personnel non médical), durée des contrats (personnel non médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

3.3 Nombre d'agents contractuels et autres personnels recrutés sur emploi non permanent

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 011-O, ONGLET « RECRUTEMENTS »

Ces tableaux permettent de comparer les totaux d'agents contractuels et autres personnels recrutés sur un emploi non permanent au cours de l'année de référence, et déclarés dans l'onglet « Recrutements ». Cet indicateur couvre à la fois le personnel médical et non médical.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 011-O			
Nb agents contractuels et autres personnels, recrutés sur un emploi			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '2. Recrutements'!\$I\$491	= '2. Recrutements'!\$J\$491	= '2. Recrutements'!\$K\$491
Métier (PM + PNM)	= '2. Recrutements'!\$I\$706	= '2. Recrutements'!\$J\$706	= '2. Recrutements'!\$K\$706
Contrôle Rec_5	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Statut d'emploi (PM)	= '2. Recrutements'!\$I\$470	= '2. Recrutements'!\$J\$470	= '2. Recrutements'!\$K\$470
Métier (PM)	= '2. Recrutements'!\$I\$495	= '2. Recrutements'!\$J\$495	= '2. Recrutements'!\$K\$495
Contrôle Rec_6	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Filière (PNM)	= '2. Recrutements'!\$I\$481	= '2. Recrutements'!\$J\$481	= '2. Recrutements'!\$K\$481
Métier (PNM)	= '2. Recrutements'!\$I\$513	= '2. Recrutements'!\$J\$513	= '2. Recrutements'!\$K\$513
Contrôle Rec_7	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

3.3.1 Contrôle Rec_5

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs d'agents contractuels et autres personnels recrutés sur un emploi non permanent.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Recrutements » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 011-O : statut d'emploi ou filière, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

3.3.2 Contrôle Rec_6

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs d'agents contractuels et autres personnels, relevant du personnel médical, recrutés sur un emploi non permanent selon les métiers déclarés.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Recrutements » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 011-O : statut d'emploi (personnel médical), métier (personnel médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

3.3.3 Contrôle Rec_7

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs d'agents contractuels et autres personnels, relevant du personnel non médical, recrutés sur un emploi non permanent selon les métiers déclarés.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Recrutements » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 011-O : filière (personnel non médical), métier (personnel non médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

3.4 Nombre d'agents nommés au cours de l'année sur un poste de cadre supérieur ou dirigeant, dont en primo-nomination

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 012-F, ONGLET « RECRUTEMENTS »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des effectifs d'agents nommés au cours de l'année sur un poste de cadre supérieur ou dirigeant, y compris en primo-nomination.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 012-F			
Nb agents nommés			
Catégorie hiérarchique	= '2. Recrutements'!\$I\$731 + '2. Recrutements'!\$I\$732	= '2. Recrutements'!\$J\$731 + '2. Recrutements'!\$J\$732	= '2. Recrutements'!\$K\$731 + '2. Recrutements'!\$K\$732
Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	= '2. Recrutements'!\$I\$758	= '2. Recrutements'!\$J\$758	= '2. Recrutements'!\$K\$758
Emplois supérieurs hospitaliers	= '2. Recrutements'!\$I\$783	= '2. Recrutements'!\$J\$783	= '2. Recrutements'!\$K\$783
Contrôle Rec_8a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
dont primo-nomination			
Catégorie hiérarchique	= '2. Recrutements'!\$L\$731 + '2. Recrutements'!\$L\$732	= '2. Recrutements'!\$M\$731 + '2. Recrutements'!\$M\$732	= '2. Recrutements'!\$N\$731 + '2. Recrutements'!\$N\$732
Statut d'emploi (personnel médical) ou filière (personnel non médical)	= '2. Recrutements'!\$L\$758	= '2. Recrutements'!\$M\$758	= '2. Recrutements'!\$N\$758
Emplois supérieurs hospitaliers	= '2. Recrutements'!\$L\$783	= '2. Recrutements'!\$M\$783	= '2. Recrutements'!\$N\$783
Contrôle Rec_8b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

3.4.1 Contrôle Rec_8a

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs d'agents nommés sur un poste de cadre supérieur ou dirigeant.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Recrutements » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 012-F (dont primo-nomination) : catégorie hiérarchique, statut d'emploi ou filière, emplois supérieurs hospitaliers.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

3.4.2 Contrôle Rec_8b

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs d'agents nommés sur un poste de cadre supérieur ou dirigeant pour la première fois.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

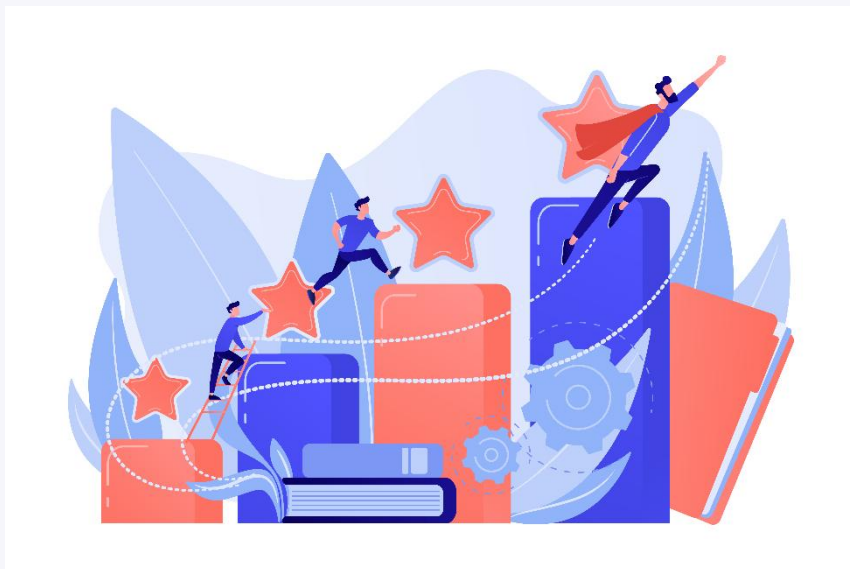
Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Recrutements » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 012-F (dont primo-nomination) : catégorie hiérarchique, statut d'emploi ou filière, emplois supérieurs hospitaliers.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

Partie 4 :

Contrôles du thème Parcours professionnels



4 Contrôles du thème Parcours professionnels

Les contrôles associés à la thématique *Parcours professionnels* visent à garantir la cohérence, la complétude et la fiabilité des données déclarées par les établissements concernant les trajectoires de carrière des agents au cours de l'année de référence.

Ils permettent de s'assurer que l'ensemble des données sont correctement ventilées selon les axes réglementaires et analytiques attendus.

Les contrôles *Parcours professionnels* se déclinent sur **les indicateurs suivants** :

- **Nombre de postes publiés comme vacants ou susceptibles d'être vacants**
- **Nombre de candidatures reçues**
- **Nombre de postes pourvus au cours de l'année suite à publication comme poste vacant ou susceptible d'être vacant**
- **Nombre de postes n'ayant fait l'objet d'aucune candidature**
- **Nombre de promouvables pour chaque grade**
- **Nombre de promus pour chaque grade**
- **Nombre de promouvables pour chaque corps**
- **Nombre de promus pour chaque corps**
- **Nombre de fonctionnaires ayant connu dans l'année une réussite à un concours ou examen professionnel**
- **Nombre d'agents ayant quitté leurs fonctions au cours de l'année selon le motif de départ**
- **Nombre de demandes de ruptures conventionnelles**

Pour assurer l'exhaustivité et la cohérence des données, cette thématique s'appuie sur une série de contrôles codifiés de Par_1 à Par_6, détaillés dans les pages suivantes.

4.1 Nombre de postes publiés comme vacants ou susceptibles d'être vacants au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 013-O, ONGLET « PARCOURS »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 013-O			
Nombre de postes publiés comme vacants ou susceptibles d'être vacants au cours de l'année			= '3. Parcours'!\$H\$39

4.2 Nombre de candidatures reçues au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 014-O, ONGLET « PARCOURS »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence du nombre de candidatures reçues au cours de la période de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 014-O			
Nombre de candidatures reçues au cours de l'année			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '3. Parcours'!\$H\$72	= '3. Parcours'!\$I\$72	= '3. Parcours'!\$J\$72
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '3. Parcours'!\$H\$80	= '3. Parcours'!\$I\$80	= '3. Parcours'!\$J\$80
Métier (PM + PNM)	= '3. Parcours'!\$H\$295	= '3. Parcours'!\$I\$295	= '3. Parcours'!\$J\$295
Contrôle Par_1a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Métier (PM)	= '3. Parcours'!\$H\$84	= '3. Parcours'!\$I\$84	= '3. Parcours'!\$J\$84
Statut d'emploi (PM)	= '3. Parcours'!\$H\$51	= '3. Parcours'!\$I\$51	= '3. Parcours'!\$J\$51
Contrôle Par_2a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Métier (PNM)	= '3. Parcours'!\$H\$102	= '3. Parcours'!\$I\$102	= '3. Parcours'!\$J\$102
Filière (PNM)	= '3. Parcours'!\$H\$62	= '3. Parcours'!\$I\$62	= '3. Parcours'!\$J\$62
Contrôle Par_3a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

4.2.1 Contrôle Par_1a

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux candidatures reçues.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de candidatures.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Parcours » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 014-O : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique et métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

4.2.2 Contrôle Par_2a

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux candidatures reçues pour des postes relevant du personnel médical.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de candidatures.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Parcours » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 014-O : métier (personnel médical), statut d'emploi (personnel médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

4.2.3 Contrôle Par_3a

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux candidatures reçues pour des postes relevant du personnel non médical.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles

correspondent à un nombre de candidatures.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Parcours » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 014-O : métier (personnel non médical), filière (personnel non médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

4.3 Nombre de postes pourvus au cours de l'année suite à publication comme poste vacant ou susceptible d'être vacant

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 015-O, ONGLET « PARCOURS »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence du nombre de postes pourvus suite à publication au cours de la période de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 015-O			
Nombre de postes pourvus au cours de l'année suite à publication c			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM) du candidat retenu	= '3. Parcours'!\$K\$72	= '3. Parcours'!\$L\$72	= '3. Parcours'!\$M\$72
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '3. Parcours'!\$K\$80	= '3. Parcours'!\$L\$80	= '3. Parcours'!\$M\$80
Métier (PM + PNM)	= '3. Parcours'!\$K\$295	= '3. Parcours'!\$L\$295	= '3. Parcours'!\$M\$295
Contrôle Par_1b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Métier (PM)	= '3. Parcours'!\$K\$84	= '3. Parcours'!\$L\$84	= '3. Parcours'!\$M\$84
Statut d'emploi (PM)	= '3. Parcours'!\$K\$51	= '3. Parcours'!\$L\$51	= '3. Parcours'!\$M\$51
Contrôle Par_2b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Métier (PNM)	= '3. Parcours'!\$K\$102	= '3. Parcours'!\$L\$102	= '3. Parcours'!\$M\$102
Filière (PNM)	= '3. Parcours'!\$K\$62	= '3. Parcours'!\$L\$62	= '3. Parcours'!\$M\$62
Contrôle Par_3b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

4.3.1 Contrôle Par_1b

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux postes pourvus.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de postes pourvus.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Parcours » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 015-O : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique et métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

4.3.2 Contrôle Par_2b

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux postes pourvus relevant du personnel médical.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles

correspondent à un nombre de postes pourvus.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Parcours » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 015-O : métier (personnel médical), statut d'emploi (personnel médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

4.3.3 Contrôle Par_3b

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux postes pourvus relevant du personnel non médical.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de postes pourvus.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Parcours » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 015-O : métier (personnel non médical), filière (personnel non médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

4.4 Nombre de postes n'ayant fait l'objet d'aucune candidature

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 016-O, ONGLET « PARCOURS »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données renseignées pour les postes restés sans candidature au cours de la période de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 016-O			
Nombre de postes n'ayant fait l'objet d'aucune candidature			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '3. Parcours'!\$N\$72
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)			= '3. Parcours'!\$N\$80
Métier (PM + PNM)			= '3. Parcours'!\$N\$295
Contrôle Par_1c			= OK ou A VERIFIER
Métier (PM)			= '3. Parcours'!\$N\$84
Statut d'emploi (PM)			= '3. Parcours'!\$N\$51
Contrôle Par_2c			= OK ou A VERIFIER
Métier (PNM)			= '3. Parcours'!\$N\$102
Filière (PNM)			= '3. Parcours'!\$N\$62
Contrôle Par_3c			= OK ou A VERIFIER

4.4.1 Contrôle Par_1c

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux postes n'ayant fait l'objet d'aucune candidature.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de postes non pourvus.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Parcours » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 016-O : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique et métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

4.4.2 Contrôle Par_2c

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux postes, relevant du personnel médical, n'ayant fait l'objet d'aucune candidature.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de postes non pourvus.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Parcours » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 016-O : métier (personnel médical), statut d'emploi (personnel médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

4.4.3 Contrôle Par_3c

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux postes, relevant du personnel non médical, n'ayant fait l'objet d'aucune candidature.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de postes non pourvus.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Parcours » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 016-O : métier (personnel non médical), filière (personnel non médical).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

4.5 Nombre d'agents promouvables

INDICATEURS DE REFERENCE : BDS FPH 017-O / BDS FPH 019-O, ONGLET « PARCOURS »

Ces deux indicateurs ne font pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 017-O - BDS FPH 019			
Nombre de promouvables*			
Grade	= '3. Parcours'!\$M\$541	= '3. Parcours'!\$R\$541	= '3. Parcours'!\$M\$541 + '3. Parcours'!\$R\$541
Corps	= '3. Parcours'!\$M\$620	= '3. Parcours'!\$R\$620	= '3. Parcours'!\$M\$620 + '3. Parcours'!\$R\$620
(*) Uniquement pour les PNM. Les promouvables recensent les personnes pouvant être éligibles à une promotion.			

4.6 Nombre d'agents promus

INDICATEURS DE REFERENCE : BDS FPH 017-O BIS ET BDS FPH 018-O BIS, ONGLET « PARCOURS »

Ces deux indicateurs ne font pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 017-O bis - BDS FPH 018-O bis			
Nombre de promus			
Grade	= '3. Parcours'!\$W\$541	= '3. Parcours'!\$AB\$541	= '3. Parcours'!\$W\$541 + '3. Parcours'!\$AB\$541
Corps	= '3. Parcours'!\$W\$620	= '3. Parcours'!\$AB\$620	= '3. Parcours'!\$W\$620 + '3. Parcours'!\$AB\$620

4.7 Réussite à un concours ou examen professionnel

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 021-O, ONGLET « PARCOURS »

Ces tableaux recensent les agents ayant réussi un concours ou un examen professionnel au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 021-O			
Nombre de fonctionnaires ayant connu dans l'année une réussite à un concours ou examen professionnel			
Type d'épreuves	= '3. Parcours'!\$G\$637	= '3. Parcours'!\$H\$637	= '3. Parcours'!\$I\$637
Tranches d'âges	= '3. Parcours'!\$G\$645	= '3. Parcours'!\$H\$645	= '3. Parcours'!\$I\$645
Contrôle Par_4	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

4.7.1 Contrôle Par_4

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre d'agents ayant réussi un concours ou un examen professionnel au cours de l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent des effectifs physiques.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Parcours » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 021-O : type d'épreuves, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

4.8 Nombre d'agents ayant quitté leurs fonctions au cours de l'année selon le motif de départ

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 022-O, ONGLET « PARCOURS »

Ces tableaux permettent de recenser les agents ayant quitté définitivement leurs fonctions au cours de l'année de référence, selon le motif de départ.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 022-O			
Nombre d'agents ayant quitté leurs fonctions au cours de l'année se			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	='3. Parcours'!\$G\$683 +'3. Parcours'!\$I\$683 +'3. Parcours'!\$K\$683 +'3. Parcours'!\$M\$683 +'3. Parcours'!\$O\$683 +'3. Parcours'!\$Q\$683 +'3. Parcours'!\$S\$683 +'3. Parcours'!\$U\$683 +'3. Parcours'!\$W\$683 +'3. Parcours'!\$Y\$683 +'3. Parcours'!\$AA\$683 +'3. Parcours'!\$AC\$683 +'3. Parcours'!\$AE\$683 +'3. Parcours'!\$AG\$683 +'3. Parcours'!\$AI\$683 +'3. Parcours'!\$AK\$683 +'3. Parcours'!\$AM\$683	='3. Parcours'!\$H\$683 +'3. Parcours'!\$J\$683 +'3. Parcours'!\$L\$683 +'3. Parcours'!\$N\$683 +'3. Parcours'!\$P\$683 +'3. Parcours'!\$R\$683 +'3. Parcours'!\$T\$683 +'3. Parcours'!\$V\$683 +'3. Parcours'!\$X\$683 +'3. Parcours'!\$Z\$683 +'3. Parcours'!\$AB\$683 +'3. Parcours'!\$AD\$683 +'3. Parcours'!\$AF\$683 +'3. Parcours'!\$AH\$683 +'3. Parcours'!\$AJ\$683 +'3. Parcours'!\$AL\$683 +'3. Parcours'!\$AN\$683	= '3. Parcours'!\$AO\$683
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	='3. Parcours'!\$G\$693 +'3. Parcours'!\$I\$693 +'3. Parcours'!\$K\$693 +'3. Parcours'!\$M\$693 +'3. Parcours'!\$O\$693 +'3. Parcours'!\$Q\$693 +'3. Parcours'!\$S\$693 +'3. Parcours'!\$U\$693 +'3. Parcours'!\$W\$693 +'3. Parcours'!\$Y\$693 +'3. Parcours'!\$AA\$693 +'3. Parcours'!\$AC\$693 +'3. Parcours'!\$AE\$693 +'3. Parcours'!\$AG\$693 +'3. Parcours'!\$AI\$693 +'3. Parcours'!\$AK\$693 +'3. Parcours'!\$AM\$693	='3. Parcours'!\$H\$693 +'3. Parcours'!\$J\$693 +'3. Parcours'!\$L\$693 +'3. Parcours'!\$N\$693 +'3. Parcours'!\$P\$693 +'3. Parcours'!\$R\$693 +'3. Parcours'!\$T\$693 +'3. Parcours'!\$V\$693 +'3. Parcours'!\$X\$693 +'3. Parcours'!\$Z\$693 +'3. Parcours'!\$AB\$693 +'3. Parcours'!\$AD\$693 +'3. Parcours'!\$AF\$693 +'3. Parcours'!\$AH\$693 +'3. Parcours'!\$AJ\$693 +'3. Parcours'!\$AL\$693 +'3. Parcours'!\$AN\$693	= '3. Parcours'!\$AO\$693
Tranche d'âge	='3. Parcours'!\$G\$711 +'3. Parcours'!\$I\$711 +'3. Parcours'!\$K\$711 +'3. Parcours'!\$M\$711 +'3. Parcours'!\$O\$711 +'3. Parcours'!\$Q\$711 +'3. Parcours'!\$S\$711 +'3. Parcours'!\$U\$711 +'3. Parcours'!\$W\$711 +'3. Parcours'!\$Y\$711 +'3. Parcours'!\$AA\$711 +'3. Parcours'!\$AC\$711 +'3. Parcours'!\$AE\$711 +'3. Parcours'!\$AG\$711 +'3. Parcours'!\$AI\$711 +'3. Parcours'!\$AK\$711 +'3. Parcours'!\$AM\$711	='3. Parcours'!\$H\$711 +'3. Parcours'!\$J\$711 +'3. Parcours'!\$L\$711 +'3. Parcours'!\$N\$711 +'3. Parcours'!\$P\$711 +'3. Parcours'!\$R\$711 +'3. Parcours'!\$T\$711 +'3. Parcours'!\$V\$711 +'3. Parcours'!\$X\$711 +'3. Parcours'!\$Z\$711 +'3. Parcours'!\$AB\$711 +'3. Parcours'!\$AD\$711 +'3. Parcours'!\$AF\$711 +'3. Parcours'!\$AH\$711 +'3. Parcours'!\$AJ\$711 +'3. Parcours'!\$AL\$711 +'3. Parcours'!\$AN\$711	= '3. Parcours'!\$AO\$711
Contrôle Par_5	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

4.8.1 Contrôle Par_5

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre d'agents ayant quitté leurs fonctions au cours de l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent des effectifs physiques.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Parcours » et proviennent des tableaux monocritères relatifs à l'indicateur BDS FPH 022-O : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

4.9 Nombre de demandes de ruptures conventionnelles

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 023-O, ONGLET « PARCOURS »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence du nombre de demandes de ruptures conventionnelles enregistrées au cours de l'année de référence, en comparant les données renseignées dans les différentes grilles de ventilation.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 023-O			
Nombre de demandes de ruptures conventionnelles			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '3. Parcours'!\$G\$744
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)			= '3. Parcours'!\$G\$751
Sens de la décision			= '3. Parcours'!\$G\$762
Tranche d'âge			= '3. Parcours'!\$G\$769
Sexe			= '3. Parcours'!\$G\$774
Contrôle Par_6			= OK ou A VERIFIER

4.9.1 Contrôle Par_6

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de demandes de ruptures conventionnelles

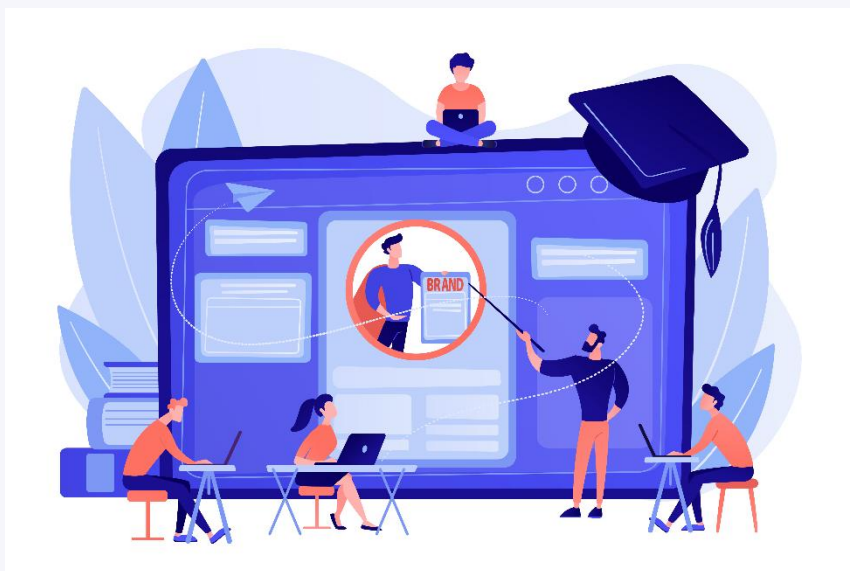
Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de demandes de ruptures conventionnelles.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Parcours » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 023-O : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, sens de la décision, tranche d'âge et sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

Partie 5 : Contrôles du thème Formation



5 Contrôles du thème Formation

Les contrôles associés à la thématique *Formation* visent à garantir la cohérence, la complétude et la fiabilité des données transmises par les établissements concernant la formation des agents au cours de l'année de référence.

Ils permettent de s'assurer que l'ensemble des données sont correctement ventilées selon les axes réglementaires et analytiques attendus.

Les contrôles *Formation* se déclinent sur 4 indicateurs :

- **Nombre d'agents formés**
- **Nombre de jours de formation**
- **Nombre de stagiaires en formation**
- **Nombre de demandes de congés formation**

Pour assurer l'exhaustivité et la cohérence des données, cette thématique s'appuie sur une série de contrôles codifiés de For_1 à For_4, détaillés dans les pages suivantes.

5.1 Nombre d'agents formés

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 024-O, ONGLET « FORMATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des effectifs d'agents formés au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 024-O			
Nombre d'agents formés			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$G\$48	= '4. Formation'!\$H\$48	= '4. Formation'!\$I\$48
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$G\$57	= '4. Formation'!\$H\$57	= '4. Formation'!\$I\$57
Contrôle For_1a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont ayant suivi au moins une formation statutaire</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$J\$48	= '4. Formation'!\$K\$48	= '4. Formation'!\$J\$48 + '4. Formation'!\$K\$48
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$J\$57	= '4. Formation'!\$K\$57	= '4. Formation'!\$J\$57 + '4. Formation'!\$K\$57
Contrôle For_1b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont ayant suivi au moins une formation professionnelle continue</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$L\$48	= '4. Formation'!\$M\$48	= '4. Formation'!\$L\$48 + '4. Formation'!\$M\$48
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$L\$57	= '4. Formation'!\$M\$57	= '4. Formation'!\$L\$57 + '4. Formation'!\$M\$57
Contrôle For_1c	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont ayant obtenu un diplôme via la VAE</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$R\$48	= '4. Formation'!\$S\$48	= '4. Formation'!\$R\$48 + '4. Formation'!\$S\$48
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$R\$57	= '4. Formation'!\$S\$57	= '4. Formation'!\$R\$57 + '4. Formation'!\$S\$57
Contrôle For_1d	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

5.1.1 Contrôle For_1a

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre total d'agents formés.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent des effectifs physiques.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 024-O : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.1.2 Contrôle For_1b

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre total d'agents formés ayant suivi au moins une formation statutaire.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent des effectifs physiques ayant suivi au moins une formation statutaire.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 024-O (dont ayant suivi au moins une formation statutaire) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.1.3 Contrôle For_1c

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre total d'agents formés ayant suivi au moins une formation professionnelle continue.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent des effectifs physiques ayant suivi au moins une formation professionnelle continue.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 024-O (dont ayant suivi au moins une formation professionnelle continue) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.1.4 Contrôle For_1d

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre total d'agents formés ayant obtenu un diplôme via la VAE.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent des effectifs physiques ayant obtenu un diplôme via la VAE.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux

relatifs à l'indicateur BDS FPH 024-O (dont ayant suivi au moins une formation professionnelle via une formation à distance) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.2 Nombre de jours de formation

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 026-F, ONGLET « FORMATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence du nombre de jours de formation au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 026-F			
<i>Nombre de jours de formation</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$G\$91	= '4. Formation'!\$H\$91	= '4. Formation'!\$I\$91
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$G\$100	= '4. Formation'!\$H\$100	= '4. Formation'!\$I\$100
Contrôle For_2a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont formation statutaire</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$J\$91	= '4. Formation'!\$K\$91	= '4. Formation'!\$J\$91 + '4. Formation'!\$K\$91
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$J\$100	= '4. Formation'!\$K\$100	= '4. Formation'!\$J\$100 + '4. Formation'!\$K\$100
Contrôle For_2b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont formation continue</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$L\$91	= '4. Formation'!\$M\$91	= '4. Formation'!\$L\$91 + '4. Formation'!\$M\$91
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$L\$100	= '4. Formation'!\$M\$100	= '4. Formation'!\$L\$100 + '4. Formation'!\$M\$100
Contrôle For_2c	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont préparation aux concours et examens</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$N\$91	= '4. Formation'!\$O\$91	= '4. Formation'!\$N\$91 + '4. Formation'!\$O\$91
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$N\$100	= '4. Formation'!\$O\$100	= '4. Formation'!\$N\$100 + '4. Formation'!\$O\$100
Contrôle For_2d	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont réalisation de bilans de compétences</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$P\$91	= '4. Formation'!\$Q\$91	= '4. Formation'!\$P\$91 + '4. Formation'!\$Q\$91
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$P\$100	= '4. Formation'!\$Q\$100	= '4. Formation'!\$P\$100 + '4. Formation'!\$Q\$100
Contrôle For_2e	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont validation des acquis de l'expérience (VAE)</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$R\$91	= '4. Formation'!\$S\$91	= '4. Formation'!\$R\$91 + '4. Formation'!\$S\$91
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$R\$100	= '4. Formation'!\$S\$100	= '4. Formation'!\$R\$100 + '4. Formation'!\$S\$100
Contrôle For_2f	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont congé de formation professionnelle</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$T\$91	= '4. Formation'!\$U\$91	= '4. Formation'!\$T\$91 + '4. Formation'!\$U\$91
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$T\$100	= '4. Formation'!\$U\$100	= '4. Formation'!\$T\$100 + '4. Formation'!\$U\$100
Contrôle For_2g	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont période de professionnalisation</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$V\$91	= '4. Formation'!\$W\$91	= '4. Formation'!\$V\$91 + '4. Formation'!\$W\$91
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$V\$100	= '4. Formation'!\$W\$100	= '4. Formation'!\$V\$100 + '4. Formation'!\$W\$100
Contrôle For_2h	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

5.2.1 Contrôle For_2a

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de jours de formation.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de jours de formation.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.2.2 Contrôle For_2b

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de jours de formation liés à une formation statutaire.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de jours de formation liés à une formation statutaire.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F (dont formation statutaire) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.2.3 Contrôle For_2c

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de jours de formation liés à une formation continue.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de jours de formation liés à une formation continue.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F (dont formation continue) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.2.4 Contrôle For_2d

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de jours de formation liés à une préparation aux concours et examens.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de jours de formation liés à une préparation aux concours et examens.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F (dont préparation aux concours et examens) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.2.5 Contrôle For_2e

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de jours liés à la réalisation de bilans de compétences.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de jours liés à la réalisation de bilans de compétences.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F (dont réalisation de bilans de compétences) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.2.6 Contrôle For_2f

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de jours de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de jours de validation des acquis de l'expérience.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F (dont validation des acquis de l'expérience) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.2.7 Contrôle For_2g

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de jours de congé de formation professionnelle.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de jours de congé de formation professionnelle.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F (dont congé de formation professionnelle) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.2.8 Contrôle For_2h

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de jours de formation liés à une période de professionnalisation.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de jours de formation liés à une période de professionnalisation.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F (dont période de professionnalisation) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.3 Nombre de stagiaires en formation

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 026-F BIS, ONGLET « FORMATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence du nombre de stagiaires en formation au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 026-F bis			
<i>Nombre de stagiaires en formation</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$G\$134	= '4. Formation'!\$H\$134	= '4. Formation'!\$I\$134
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$G\$143	= '4. Formation'!\$H\$143	= '4. Formation'!\$I\$143
Contrôle For_3a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont formation statutaire</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$J\$134	= '4. Formation'!\$K\$134	= '4. Formation'!\$J\$134 + '4. Formation'!\$K\$134
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$J\$143	= '4. Formation'!\$K\$143	= '4. Formation'!\$J\$143 + '4. Formation'!\$K\$143
Contrôle For_3b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont formation continue</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$L\$134	= '4. Formation'!\$M\$134	= '4. Formation'!\$L\$134 + '4. Formation'!\$M\$134
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$L\$143	= '4. Formation'!\$M\$143	= '4. Formation'!\$L\$143 + '4. Formation'!\$M\$143
Contrôle For_3c	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont préparation aux concours et examens</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$N\$134	= '4. Formation'!\$O\$134	= '4. Formation'!\$N\$134 + '4. Formation'!\$O\$134
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$N\$143	= '4. Formation'!\$O\$143	= '4. Formation'!\$N\$143 + '4. Formation'!\$O\$143
Contrôle For_3d	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont réalisation de bilans de compétences</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$P\$134	= '4. Formation'!\$Q\$134	= '4. Formation'!\$P\$134 + '4. Formation'!\$Q\$134
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$P\$143	= '4. Formation'!\$Q\$143	= '4. Formation'!\$P\$143 + '4. Formation'!\$Q\$143
Contrôle For_3e	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

<i>dont validation des acquis de l'expérience (VAE)</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$R\$134	= '4. Formation'!\$S\$134	= '4. Formation'!\$R\$134 + '4. Formation'!\$S\$134
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$R\$143	= '4. Formation'!\$S\$143	= '4. Formation'!\$R\$143 + '4. Formation'!\$S\$143
Contrôle For_3f	= OK ou A VÉRIFIER	= OK ou A VÉRIFIER	= OK ou A VÉRIFIER
<i>dont congé de formation professionnelle</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$T\$134	= '4. Formation'!\$U\$134	= '4. Formation'!\$T\$134 + '4. Formation'!\$U\$134
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$T\$143	= '4. Formation'!\$U\$143	= '4. Formation'!\$T\$143 + '4. Formation'!\$U\$143
Contrôle For_3g	= OK ou A VÉRIFIER	= OK ou A VÉRIFIER	= OK ou A VÉRIFIER
<i>dont période de professionnalisation</i>			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$V\$134	= '4. Formation'!\$W\$134	= '4. Formation'!\$V\$134 + '4. Formation'!\$W\$134
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$V\$143	= '4. Formation'!\$W\$143	= '4. Formation'!\$V\$143 + '4. Formation'!\$W\$143
Contrôle For_3h	= OK ou A VÉRIFIER	= OK ou A VÉRIFIER	= OK ou A VÉRIFIER

5.3.1 Contrôle For_3a

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de stagiaires en formation.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de stagiaires en formation.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F bis : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.3.2 Contrôle For_3b

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de stagiaires en formation statutaire.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de stagiaires en formation statutaire.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F bis (dont formation statutaire) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.3.3 Contrôle For_3c

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de stagiaires en formation continue.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de stagiaires en formation continue.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F bis (dont formation continue) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.3.4 Contrôle For_3d

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de stagiaires en formation pour préparation aux concours et examens.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de stagiaires en formation pour préparation aux concours et examens.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F bis (dont préparation aux concours et examens) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.3.5 Contrôle For_3e

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de stagiaires ayant réalisé un bilan de compétences.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de ayant réalisé un bilan de compétences.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F bis (dont réalisation de bilans de compétences) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.3.6 Contrôle For_3f

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de stagiaires ayant réalisé une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de stagiaires ayant réalisé une validation des acquis de l'expérience.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F bis (dont validation des acquis de l'expérience) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.3.7 Contrôle For_3g

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de stagiaires en congé de formation professionnelle.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de stagiaires en congé de formation professionnelle.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F bis (dont congé de formation professionnelle) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.3.8 Contrôle For_3h

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de stagiaires en période de professionnalisation.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de stagiaires en période de professionnalisation.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 026-F bis (dont période de professionnalisation) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

5.4 Nombre de demandes de congés formation

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 027-F, ONGLET « FORMATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence du nombre de demandes de congés formation au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 027-F			
Nombre de demandes de congés formation			
Décision prise	= '4. Formation'!\$G\$157	= '4. Formation'!\$H\$157	= '4. Formation'!\$I\$157
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '4. Formation'!\$G\$182	= '4. Formation'!\$H\$182	= '4. Formation'!\$I\$182
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '4. Formation'!\$G\$190	= '4. Formation'!\$H\$190	= '4. Formation'!\$I\$190
Contrôle For_4	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

5.4.1 Contrôle For_4

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre total de demandes de congés formation.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de demandes de congés formation.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Formation » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 027-F : décision prise, statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

Partie 6 : Contrôles du thème Rémunérations



6 Contrôles du thème Rémunérations

Les contrôles associés à la thématique Rémunérations visent à garantir la cohérence, la complétude et la fiabilité des données transmises par les établissements concernant la rémunération des agents au cours de l'année de référence.

Ils permettent de s'assurer que l'ensemble des données sont correctement ventilées selon les axes réglementaires et analytiques attendus.

Les contrôles *Rémunérations* se déclinent sur 5 indicateurs :

- **Masse salariale**
- **Total des rémunérations annuelles brutes versées (agents sur emploi permanent)**
- **Nombre d'ETP annuels rémunérés (agents sur emploi permanent)**
- **Total des rémunérations brutes versées, dont heures supplémentaires (agents sur emploi non permanent)**
- **Nombre d'ETP rémunérés (agents sur emploi non permanent)**

Pour assurer l'exhaustivité et la cohérence des données, cette thématique s'appuie sur une série de contrôles codifiés de Rem_1 à Rem_5, détaillés dans les pages suivantes.

6.1 Masse salariale

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 028-O, ONGLET « REMUNERATIONS »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 028-O			
Masse salariale en euros (*)			= '5. Rémunérations'!\$H\$32
(*) Le montant doit être arrondi à l'euro.			

6.2 Total des rémunérations annuelles brutes versées (agents sur emploi permanent)

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 031-O, ONGLET « REMUNERATIONS »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des montants bruts annuels versés aux agents occupant un emploi permanent, qu'ils relèvent du personnel médical ou non médical.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 031-O			
Total des rémunérations annuelles brutes versées (Agents sur emploi)			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '5. Rémunérations'!\$F\$71	= '5. Rémunérations'!\$G\$71	= '5. Rémunérations'!\$H\$71
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '5. Rémunérations'!\$F\$81	= '5. Rémunérations'!\$G\$81	= '5. Rémunérations'!\$H\$81
Tranches d'âge	= '5. Rémunérations'!\$F\$91	= '5. Rémunérations'!\$G\$91	= '5. Rémunérations'!\$H\$91
PM/PNM & sexe et quotité de travail	= '5. Rémunérations'!\$L\$102	= '5. Rémunérations'!\$R\$102	= '5. Rémunérations'!\$L\$102 + '5. Rémunérations'!\$R\$102
Contrôle Rem_2a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont primes et indemnités pour les fonctionnaires :</i>			
Filière (PNM)	= '5. Rémunérations'!\$I\$71	= '5. Rémunérations'!\$J\$71	= '5. Rémunérations'!\$I\$71 + '5. Rémunérations'!\$J\$71
Catégorie hiérarchique (PNM)	= '5. Rémunérations'!\$I\$81	= '5. Rémunérations'!\$J\$81	= '5. Rémunérations'!\$I\$81 + '5. Rémunérations'!\$J\$81
Tranches d'âge (PNM)	= '5. Rémunérations'!\$I\$91	= '5. Rémunérations'!\$J\$91	= '5. Rémunérations'!\$I\$91 + '5. Rémunérations'!\$J\$91
Contrôle Rem_2b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont primes et indemnités pour les praticiens hospitaliers :</i>			
Statut d'emploi (PM)	= '5. Rémunérations'!\$S\$71	= '5. Rémunérations'!\$T\$71	= '5. Rémunérations'!\$S\$71 + '5. Rémunérations'!\$T\$71
Catégorie hiérarchique (PM)	= '5. Rémunérations'!\$S\$81	= '5. Rémunérations'!\$T\$81	= '5. Rémunérations'!\$S\$81 + '5. Rémunérations'!\$T\$81
Tranches d'âge (PM)	= '5. Rémunérations'!\$S\$91	= '5. Rémunérations'!\$T\$91	= '5. Rémunérations'!\$S\$91 + '5. Rémunérations'!\$T\$91
Contrôle Rem_2c	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

6.2.1 Contrôle Rem_2a

Objectif : Vérifier la cohérence du montant des rémunérations brutes annuelles versées aux agents sur emploi permanent pour l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, les montants doivent être saisis en euros bruts annuels, et arrondis à l'euro.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Rémunérations » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 031-O : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge et croisement PM/PNM x sexe x quotité de travail.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

6.2.2 Contrôle Rem_2b

Objectif : Vérifier la cohérence du montant total des primes et indemnités versées aux fonctionnaires sur emploi permanent pour l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, les montants doivent être saisis en euros bruts annuels, et arrondis à l'euro.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Rémunérations » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 031-O (dont primes et indemnités pour les fonctionnaires) : filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

6.2.3 Contrôle Rem_2c

Objectif : Vérifier la cohérence des montants de primes et indemnités versées aux praticiens hospitaliers sur emploi permanent pour l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, les montants doivent être saisis en euros bruts annuels, et arrondis à l'euro.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Rémunérations » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 031-O (dont primes et indemnités pour les praticiens hospitaliers) : statut d'emploi, catégorie hiérarchique, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

6.3 Nombre d'équivalents temps plein annuels rémunérés (agents sur emploi permanent)

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 032-O, ONGLET « REMUNERATIONS »

Les tableaux suivants portent sur les effectifs annuels rémunérés en équivalents temps plein (ETP) occupant un emploi permanent au cours de l'année de référence, qu'ils relèvent du personnel médical ou non médical.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 032-O			
Nombre d'équivalents temps plein annuels rémunérés (Agents sur e			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '5. Rémunérations'!\$F\$136
Sexe			= '5. Rémunérations'!\$F\$142
Croisement PM/PNM & Sexe & Quotité de travail			= '5. Rémunérations'!\$L\$153 + '5. Rémunérations'!\$R\$153
Contrôle Rem_3			= OK ou A VERIFIER

6.3.1 Contrôle Rem_3

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs annuels rémunérés en ETP occupant un emploi permanent.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres décimaux au centième près. Un message de vérification peut apparaître en cas d'écart lié à un **effet d'arrondi**. Cela ne signifie pas nécessairement qu'une erreur est présente, mais invite à une vérification attentive des données concernées.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Rémunérations » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 032-O : statut d'emploi ou filière, sexe et croisement PM/PNM x sexe x quotité de travail.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

6.4 Total des rémunérations annuelles brutes versées, dont heures supplémentaires (agents des autres catégories et statuts (non permanents))

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 034-O, ONGLET « REMUNERATIONS »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des montants bruts annuels versés aux agents des autres catégories et statuts (sur emploi non permanent), qu'ils relèvent du personnel médical ou non médical.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 034-O			
Total des rémunérations annuelles brutes versées, dont heures			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '5. Rémunérations'!\$F\$190
Sexe			= '5. Rémunérations'!\$F\$196
Croisement PM/PNM & Sexe & Quotité de travail			= '5. Rémunérations'!\$L\$207
			+ '5. Rémunérations'!\$R\$207
Contrôle Rem_4a			= OK ou A VERIFIER
dont heures supplémentaires			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '5. Rémunérations'!\$G\$190
Sexe			= '5. Rémunérations'!\$G\$196
Contrôle Rem_4b			= OK ou A VERIFIER

6.4.1 Contrôle Rem_4a

Objectif : Vérifier la cohérence du montant des rémunérations brutes annuelles versées aux agents sur emploi non permanent pour l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, les montants doivent être saisis en euros bruts annuels, et arrondis à l'euro.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Rémunérations » et proviennent des tableaux de l'indicateur BDS FPH 034-O : statut d'emploi ou filière et sexe et croisement PM/PNM x sexe x quotité de travail.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

6.4.2 Contrôle Rem_4b

Objectif : Ce contrôle a pour but de garantir la cohérence des heures supplémentaires versées aux agents sur emploi non permanent.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, les montants doivent être saisis en euros bruts annuels, et arrondis à l'euro.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Rémunérations » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 034-O (dont heures supplémentaires) : statut d'emploi ou filière et sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

6.5 Nombre d'équivalent temps plein rémunérés (agents des autres catégories et statuts (non permanents))

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 035-O, ONGLET « REMUNERATIONS »

Les tableaux suivants portent sur les effectifs rémunérés en équivalents temps plein (ETP) parmi les agents des autres catégories et statuts (sur emploi non permanent) au cours de l'année de référence, qu'ils relèvent du personnel médical ou non médical.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 035-O			
Nombre d'équivalent temps plein rémunérés			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '5. Rémunérations'!\$F\$242
Sexe			= '5. Rémunérations'!\$F\$248
Croisement PM/PNM & Sexe & Quotité de travail			= '5. Rémunérations'!\$L\$259 + '5. Rémunérations'!\$R\$259
Contrôle Rem_5			= OK ou A VERIFIER

6.5.1 Contrôle Rem_5

Objectif : Vérifier la cohérence des effectifs annuels rémunérés en ETP occupant un emploi non permanent.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres décimaux au centième près. Un message de vérification peut apparaître en cas d'écart lié à un **effet d'arrondi**. Cela ne signifie pas nécessairement qu'une erreur est présente, mais invite à une vérification attentive des données concernées.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Rémunérations » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 035-O : statut d'emploi ou filière et sexe et croisement PM/PNM x sexe x quotité de travail.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

Partie 7 : Contrôles du thème Santé et sécurité au travail



7 Contrôle du thème Santé et sécurité au travail

Les contrôles associés à la thématique *Santé Sécurité au travail* visent à garantir la cohérence, la complétude et la fiabilité des données transmises par les établissements concernant la santé et la sécurité au travail des agents au cours de l'année de référence.

Ils permettent de s'assurer que l'ensemble des données sont correctement ventilées selon les axes réglementaires et analytiques attendus.

Les contrôles *Santé Sécurité* au travail se déclinent sur 56 indicateurs :

- **Nombre d'accidents de service, accidents de trajet, maladies professionnelles, maladies hors tableau, affections psychiques, reconnus imputable au service**
- **Nombre d'accidents mortels reconnus imputables au service**
- **Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année**
- **Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année précédente**
- **Nombre d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensés au cours de l'année par les dispositifs de signalement**
- **Nombre de victimes d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensées au cours de l'année par les dispositifs de signalement**
- **Nombre de signalements par type d'actes**
- **Nombre de reconnaissance d'une faute inexcusable de l'employeur au cours de l'année**
- **Nombre de mesures de protection fonctionnelle demandées d'une part, mise en œuvre d'autre part**
- **Nombre de suicides, déclarés et reconnus imputables au service au cours de l'année**
- **Nombre de tentatives de suicides, déclarées et reconnues imputables au service au cours de l'année**
- **Nombre de suicides intervenus sur le lieu de travail**
- **Nombre de tentatives de suicides intervenues sur le lieu de travail**
- **Nombre d'acteurs de la prévention en fonction au 31 décembre**
- **Répartition des intervenants en prévention des risques professionnels selon leur quotité de travail**
- **Une formation initiale type uniformisée et généralisée est-elle mise en place au sein de l'hôpital ?**
- **Nombre d'acteurs de la prévention ayant pris leurs fonctions au cours de l'année**
- **Nombre d'acteurs de la prévention en fonction ayant suivi une formation continue au cours de l'année, par catégorie d'acteur**
- **Une équipe de SST existe-t-elle au sein de l'hôpital ?**
- **Nombre de recours à l'inspection du travail**
- **Nombre de Formations Spécialisées**
- **Nombre de CSE exerçant les compétences d'une Formation Spécialisée**
- **Nombre de membres des FS par catégorie de FS, en distinguant titulaires et suppléants**
- **Nombre de membres ayant reçu une formation et durée de celle-ci**
- **Nombre de membres ayant bénéficié d'un congé pour formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail**
- **Nombre de réunions de FS (hors groupes de travail) par type**
- **Nombre de visites de sites effectuées (FS)**
- **Nombre de demandes de recours à un expert certifié**
- **Nombre de signalements d'un danger grave et imminent dont**
- **Nombre d'invocations du droit de retrait effectuées au cours de l'année**

- Nombre de rapports annuels des médecins du travail reçus
- Nombre des signalements de refus par l'administration d'aménagement de poste reçus
- Nombre de consultations des FS sur mesures générales prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides de guerre, des invalides civils et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail
- Nombre de programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de travail
- Nombre de DUERP
- Nombres d'aménagements de poste proposés par le médecin du travail
- Nombre d'agents (commissions médicales)
- Nombre d'agents (commissions médicales)
- Nombre d'agents (commissions médicales)
- Nombre de bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique recensés sur l'année
- Nombre de licenciements pour inaptitude physique au cours de l'année
- Nombre et motifs des recours à l'inspection du travail (risque grave ou désaccord sérieux et persistant) initiés au cours de l'année
- Nombre de rapports transmis par l'inspection du travail au ministre au cours de l'année suite à un désaccord avec le chef de service
- Nombre d'agents formés à la SST (santé, sécurité, RPS, TMS, ergonomie, risque incendie, secourisme, etc.) au cours de l'année parmi les agents en poste au 31/12
- Des formations SST ont-elles été organisées au cours de l'année suite à des événements graves ?
- Nombre de services et nombre d'agents concernés
- Taux de réalisation du programme annuel de prévention de l'année précédente, y compris concernant les risques psychosociaux
- Nombre de documents de traçabilité des expositions professionnelles établis au cours de l'année
- Nombre de services et nombre d'agents concernés (actions de prévention)
- Nombre de services et nombre d'agents concernés (actions de prévention)
- Nombre d'agents au 31 décembre exposés à un risque d'usure professionnelle identifiés
- Nombre de signalements au cours de l'année
- Organisation des services de médecine du travail au 31 décembre
- Suivi médical
- Nombre de visites de site réalisées par le médecin du travail ou par un membre de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail au cours de l'année
- Nombre de rapports de médecins du travail transmis aux comités médicaux et aux commissions de réforme au cours de l'année

Pour assurer l'exhaustivité et la cohérence des données, cette thématique s'appuie sur une série de contrôles codifiés de Sst_1 à Sst_8, détaillés dans les pages suivantes.

7.1 Nombre d'accidents de service, accidents de trajet, maladies professionnelles, maladies hors tableau, affections psychiques, reconnus imputable au service

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 036-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Ce tableau permet de vérifier la cohérence des données relatives aux accidents de service, aux accidents de trajet, aux maladies professionnelles, aux maladies hors tableau et aux affections psychiques reconnus imputables au service au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 036-O			
Nombre d'accidents de service reconnus imputable au service			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$G\$143	= '6. Santé Sécurité' ! \$H\$143	= '6. Santé Sécurité' ! \$G\$143 + '6. Santé Sécurité' ! \$H\$143
Gravité (PM + PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$G\$149	= '6. Santé Sécurité' ! \$H\$149	= '6. Santé Sécurité' ! \$G\$149 + '6. Santé Sécurité' ! \$H\$149
Cause (PM + PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$G\$163	= '6. Santé Sécurité' ! \$H\$163	= '6. Santé Sécurité' ! \$G\$163 + '6. Santé Sécurité' ! \$H\$163
Tranches horaire	= '6. Santé Sécurité' ! \$G\$179	= '6. Santé Sécurité' ! \$H\$179	= '6. Santé Sécurité' ! \$G\$179 + '6. Santé Sécurité' ! \$H\$179
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$G\$187	= '6. Santé Sécurité' ! \$H\$187	= '6. Santé Sécurité' ! \$G\$187 + '6. Santé Sécurité' ! \$H\$187
Tranches d'âge	= '6. Santé Sécurité' ! \$G\$195	= '6. Santé Sécurité' ! \$H\$195	= '6. Santé Sécurité' ! \$G\$195 + '6. Santé Sécurité' ! \$H\$195
Métier (PM + PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$G\$410	= '6. Santé Sécurité' ! \$H\$410	= '6. Santé Sécurité' ! \$G\$410 + '6. Santé Sécurité' ! \$H\$410
Contrôle Sst_1a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Nombre d'accidents de trajet reconnus imputable au service			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$I\$143	= '6. Santé Sécurité' ! \$J\$143	= '6. Santé Sécurité' ! \$I\$143 + '6. Santé Sécurité' ! \$J\$143
Gravité (PM + PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$I\$149	= '6. Santé Sécurité' ! \$J\$149	= '6. Santé Sécurité' ! \$I\$149 + '6. Santé Sécurité' ! \$J\$149
Cause (PM + PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$I\$163	= '6. Santé Sécurité' ! \$J\$163	= '6. Santé Sécurité' ! \$I\$163 + '6. Santé Sécurité' ! \$J\$163
Tranches horaire	= '6. Santé Sécurité' ! \$I\$179	= '6. Santé Sécurité' ! \$J\$179	= '6. Santé Sécurité' ! \$I\$179 + '6. Santé Sécurité' ! \$J\$179
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$I\$187	= '6. Santé Sécurité' ! \$J\$187	= '6. Santé Sécurité' ! \$I\$187 + '6. Santé Sécurité' ! \$J\$187
Tranches d'âge	= '6. Santé Sécurité' ! \$I\$195	= '6. Santé Sécurité' ! \$J\$195	= '6. Santé Sécurité' ! \$I\$195 + '6. Santé Sécurité' ! \$J\$195
Métier (PM + PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$I\$410	= '6. Santé Sécurité' ! \$J\$410	= '6. Santé Sécurité' ! \$I\$410 + '6. Santé Sécurité' ! \$J\$410
Contrôle Sst_1b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Nombre de maladies professionnelles reconnues imputable au service			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$K\$143	= '6. Santé Sécurité' ! \$L\$143	= '6. Santé Sécurité' ! \$K\$143 + '6. Santé Sécurité' ! \$L\$143
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$K\$187	= '6. Santé Sécurité' ! \$L\$187	= '6. Santé Sécurité' ! \$K\$187 + '6. Santé Sécurité' ! \$L\$187
Tranches d'âge	= '6. Santé Sécurité' ! \$K\$195	= '6. Santé Sécurité' ! \$L\$195	= '6. Santé Sécurité' ! \$K\$195 + '6. Santé Sécurité' ! \$L\$195
Métier (PM + PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$K\$410	= '6. Santé Sécurité' ! \$L\$410	= '6. Santé Sécurité' ! \$K\$410 + '6. Santé Sécurité' ! \$L\$410
Contrôle Sst_1c	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Nombre de maladies hors tableau reconnues imputable au service			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$M\$143	= '6. Santé Sécurité' ! \$N\$143	= '6. Santé Sécurité' ! \$M\$143 + '6. Santé Sécurité' ! \$N\$143
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$M\$187	= '6. Santé Sécurité' ! \$N\$187	= '6. Santé Sécurité' ! \$M\$187 + '6. Santé Sécurité' ! \$N\$187
Tranches d'âge	= '6. Santé Sécurité' ! \$M\$195	= '6. Santé Sécurité' ! \$N\$195	= '6. Santé Sécurité' ! \$M\$195 + '6. Santé Sécurité' ! \$N\$195
Métier (PM + PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$M\$410	= '6. Santé Sécurité' ! \$N\$410	= '6. Santé Sécurité' ! \$M\$410 + '6. Santé Sécurité' ! \$N\$410
Contrôle Sst_1d	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Nombre d'affections psychiques reconnues imputable au service			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$O\$143	= '6. Santé Sécurité' ! \$P\$143	= '6. Santé Sécurité' ! \$O\$143 + '6. Santé Sécurité' ! \$P\$143
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$O\$187	= '6. Santé Sécurité' ! \$P\$187	= '6. Santé Sécurité' ! \$O\$187 + '6. Santé Sécurité' ! \$P\$187
Tranches d'âge	= '6. Santé Sécurité' ! \$O\$195	= '6. Santé Sécurité' ! \$P\$195	= '6. Santé Sécurité' ! \$O\$195 + '6. Santé Sécurité' ! \$P\$195
Métier (PM + PNM)	= '6. Santé Sécurité' ! \$O\$410	= '6. Santé Sécurité' ! \$P\$410	= '6. Santé Sécurité' ! \$O\$410 + '6. Santé Sécurité' ! \$P\$410
Contrôle Sst_1e	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

7.1.1 Contrôle Sst_1a

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au nombre d'accidents de service reconnus imputables au service.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à des accidents de service recensés au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 036-O (nombre d'accidents de service) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

7.1.2 Contrôle Sst_1b

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au nombre d'accidents de trajet reconnus imputables au service.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à des accidents de trajet recensés au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 036-O (nombre d'accidents de trajet) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

7.1.3 Contrôle Sst_1c

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au nombre de maladies professionnelles reconnus imputables au service.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à des maladies professionnelles recensées au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 036-O (nombre de maladies professionnelles) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

7.1.4 Contrôle Sst_1d

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au nombre de maladies hors tableau reconnus imputables au service.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à des maladies hors tableau recensées au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 036-O (nombre de maladies hors tableau) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

7.1.5 Contrôle Sst_1e

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au nombre d'affections psychiques reconnus imputables au service.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à des affections psychiques recensées au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 036-O (nombre d'affections psychiques) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

7.2 Nombre d'accidents mortels reconnus imputables au service (distinguer accidents de la route et autres)

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 037-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 037-O			
Nombre d'accidents mortels reconnus imputables au service (distinguer accidents de la route et autres)			=6. Santé Sécurité!\$G\$423

7.3 Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 040-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 040-O			
Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$449

7.4 Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année précédente

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 041-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 041-O			
Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année précédente			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$472

7.5 Nombre d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensés au cours de l'année par les dispositifs de signalement

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 042-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 042-O			
Nombre d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensés au cours de l'année par les dispositifs de signalement			= '6. Santé Sécurité'!\$L\$505

7.6 Nombre de victimes d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensées au cours de l'année par les dispositifs de signalement

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 043-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 043-O			
Nombre de victimes d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensés au cours de l'année par les dispositifs de signalement			= '6. Santé Sécurité'!\$L\$520

7.7 Nombre de signalements par type d'actes

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 044-O

Ce tableau permet de vérifier la cohérence des données relatives au nombre de signalements par type d'actes au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 044-O			
Nombre de signalements par type d'actes			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '6. Santé Sécurité'!\$L\$554
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)			= '6. Santé Sécurité'!\$L\$563
Sexe			= '6. Santé Sécurité'!\$L\$570
Contrôle Sst_2			= OK ou A VERIFIER

7.7.1 Contrôle Sst_2

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au nombre de signalements par type d'actes.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à des événements recensés au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 044-O : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, et sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

7.8 Nombre de reconnaissance d'une faute inexcusable de l'employeur au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 045-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 045-O			
Nombre de reconnaissance d'une faute inexcusable de l'employeur au cours de l'année			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$581

7.9 Nombre de mesures de protection fonctionnelle demandées d'une part, mise en œuvre d'autre part

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 046-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 046-O			
Nombre de mesures de protection fonctionnelle demandées	= '6. Santé Sécurité'!\$F\$597 + '6. Santé Sécurité'!\$F\$598	= '6. Santé Sécurité'!\$G\$597 + '6. Santé Sécurité'!\$G\$598	= '6. Santé Sécurité'!\$H\$597 + '6. Santé Sécurité'!\$H\$598
Nombre de mesures de protection fonctionnelle mises en œuvre	= '6. Santé Sécurité'!\$F\$600 + '6. Santé Sécurité'!\$F\$601	= '6. Santé Sécurité'!\$G\$600 + '6. Santé Sécurité'!\$G\$601	= '6. Santé Sécurité'!\$H\$600 + '6. Santé Sécurité'!\$H\$601

7.10 Nombre de suicides, déclarés et reconnus imputables au service au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 048-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 048-O			
Nombre de suicides, déclarés et reconnus imputables au service au cours de l'année			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$616

7.11 Nombre de tentatives de suicides, déclarées et reconnues imputables au service au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 049-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 049-O			
Nombre de tentatives de suicides, déclarées et reconnues imputables au service au cours de l'année			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$619

7.12 Nombre de suicides intervenus sur le lieu de travail

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 050-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 050-O			
Nombre de suicides intervenus sur le lieu de travail			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$617

7.13 Nombre de tentatives de suicides intervenues sur le lieu de travail

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 051-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 051-O			
Nombre de tentatives de suicides intervenues sur le lieu de travail			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$620

7.14 Nombre d'acteurs de la prévention en fonction au 31 décembre

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 052-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 052-O			
Nombre d'acteurs de la prévention en fonction au 31 décembre			
Type d'acteur de la prévention			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$644
dont ayant pris leurs fonctions au cours de l'année			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$644

7.15 Répartition des intervenants en prévention des risques professionnels selon leur quotité de travail

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 053-F, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 053-F			
Répartition des intervenants en prévention des risques professionnels selon leur quotité de travail			= '6. Santé Sécurité'!\$M\$666

7.16 Une formation initiale type uniformisée et généralisée est-elle mise en place au sein de l'hôpital ?

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 054-F, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 054-F			
Une formation initiale type uniformisée et généralisée est-elle mise en place au sein de l'hôpital ?			
Une formation initiale type uniformisée et généralisée est-elle mise en			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$676
Si oui, quelle en est la durée prévue par agent (en jours) ?			= '6. Santé Sécurité'!\$I\$678
Si oui, est-elle assurée par :			= '6. Santé Sécurité'!\$J\$680
• un intervenant en prévention des risques professionnels ?			= '6. Santé Sécurité'!\$J\$681
• un autre formateur interne à l'hôpital ?			= '6. Santé Sécurité'!\$J\$682
• un formateur externe à l'hôpital ?			

7.17 Nombre d'acteurs de la prévention ayant pris leurs fonctions au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 055-F, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 055-F			
Nombre d'acteurs de la prévention ayant pris leurs fonctions au cours de l'année			
Ayant reçu une lettre de cadrage ou de mission			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$693
Ayant suivi une formation initiale			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$694

7.18 Nombre d'acteurs de la prévention en fonction ayant suivi une formation continue au cours de l'année, par catégorie d'acteur

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 056-F, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 056-F			
Nombre d'acteurs de la prévention en fonction ayant suivi une formation continue au cours de l'année, par catégorie d'acteur			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$714

7.19 Une équipe de SST existe-t-elle au sein de l'hôpital ?

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 056-F BIS, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 056-F bis			
Une équipe de SST existe-t-elle au sein de l'hôpital ?			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$724

7.20 Nombre de recours à l'inspection du travail

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 056-F TER, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 056-F ter			
Nombre de recours à l'inspection du travail			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$734

7.21 Nombre de Formations Spécialisées

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 057-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 057-O			
Nombre de Formations Spécialisées			= '6. Santé Sécurité'!\$J\$753

7.22 Nombre de CSE exerçant les compétences d'une Formation Spécialisée

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 058-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 058-O			
Nombre de CSE exerçant les compétences d'une Formation Spécialisée			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$763

7.23 Nombre de membres des FS par catégorie de FS, en distinguant titulaires et suppléants

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 059-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 059-O			
Nombre de membres des FS par catégorie de FS, en distinguant titulaires et suppléants			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$783

7.24 Nombre de membres ayant reçu une formation et durée de celle-ci

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 060-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 060-O			
Nombre de membres ayant reçu une formation et durée de celle-ci			
Nombre de membres ayant reçu une formation			= '6. Santé Sécurité'!\$E\$793
Durée moyenne de la formation (en jours)			= '6. Santé Sécurité'!\$E\$795

7.25 Nombre de membres ayant bénéficié d'un congé pour formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 061-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 061-O			
Nombre de membres ayant bénéficié d'un congé pour formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail			= '6. Santé Sécurité'!\$I\$805

7.26 Nombre de réunions de FS (hors groupes de travail) par type

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 065-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 065-O			
Nombre de réunions de FS (hors groupes de travail) par type			= '6. Santé Sécurité'!\$J\$821

7.27 Nombre de visites de sites effectuées

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 068-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 068-O			
Nombre de visites de sites effectuées			= '6. Santé Sécurité'!\$J\$839

7.28 Nombre de demandes de recours à un expert certifié

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 070-O

Ce tableau permet de vérifier la cohérence des données relatives au nombre de demandes de recours à un expert certifié, au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 070-O			
Nombre de demandes de recours à un expert certifié			
Type de formation spécialisée			= '6. Santé Sécurité'!\$L\$858
Motif de signalement			= '6. Santé Sécurité'!\$L\$873
Contrôle Sst_3			= OK ou A VERIFIER

7.28.1 Contrôle Sst_3

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au nombre de demandes de recours à un expert certifié.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à des événements recensés au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 070-O : type de formation spécialisée, motif de signalement.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

7.29 Nombre de signalements d'un danger grave et imminent dont

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 075-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 075-O			
Nombre de signalements d'un danger grave et imminent dont			
Total signalements d'un danger grave et imminent (à saisir)			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$887
dont ayant fait l'objet d'une saisine de l'inspection du travail			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$888
dont ayant fait l'objet d'une inscription au registre			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$889

7.30 Nombre d'invocations du droit de retrait effectuées au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 076-F, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 076-F			
Nombre d'invocations du droit de retrait effectuées au cours de l'année			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$902

7.31 Nombre de rapports annuels des médecins du travail reçus

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 079-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 079-O			
Nombre de rapports annuels des médecins du travail reçus			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$915

7.32 Nombre des signalements de refus par l'administration d'aménagement de poste reçus

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 080-F, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 080-F			
Nombre des signalements de refus par l'administration d'aménagement de poste reçus			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$925

7.33 Nombre de consultations des FS sur mesures générales prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides de guerre, des invalides civils et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 085-F, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 085-F			
Nombre de consultations des FS sur mesures générales prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides de guerre, des invalides civils et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$935

7.34 Nombre de programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de travail

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 086-F, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 086-F			
Nombre de programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de travail			
<i>Programmes annuels de prévention</i>			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$946
<i>dont reçus par la FS</i>			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$947
<i>dont étudiés par la FS</i>			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$948
<i>dont ayant fait l'objet d'un avis de la FS</i>			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$949

7.35 Nombre de DUERP

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 088-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 088-O			
Nombre de DUERP			
reçus par la FS			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$960
étudiés par la FS			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$961

7.36 Nombres d'aménagements de poste proposés par le médecin du travail

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 094-F, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 094-F			
Nombres d'aménagements de poste proposés par le médecin du travail			
Aménagements			
dont acceptés et mis en oeuvre par l'administration			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$972
dont acceptés et non encore mis en oeuvre par l'administration			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$973
dont non encore acceptés			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$974
dont refusés et signalés aux formations spécialisées santé, sécurité			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$975
dont pour lesquels l'information non disponible			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$976
			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$977

7.37 Nombre d'agents

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 096-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence du nombre d'agents concernés par des situations de reclassement au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 096-O			
Nombre d'agents s'étant vu proposer une période de préparation au reclassement au cours de l'année			
Tranche d'âge			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$996
Sexe			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1002
Contrôle Sst_4a			= OK ou A VERIFIER
Nombre d'agents ayant accepté une période de préparation au reclassement au cours de l'année			
Tranche d'âge			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$996
Sexe			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1002
Contrôle Sst_4b			= OK ou A VERIFIER

Nombre d'agents ayant refusé une période de préparation au reclassement au cours de l'année	
Tranche d'âge	= '6. Santé Sécurité'!\$H\$996
Sexe	= '6. Santé Sécurité'!\$H\$1002
Contrôle Sst_4c	= OK ou A VERIFIER
Nombre d'agents effectivement reclassés au cours de l'année suite à une période de préparation au reclassement	
Tranche d'âge	= '6. Santé Sécurité'!\$I\$996
Sexe	= '6. Santé Sécurité'!\$I\$1002
Contrôle Sst_4d	= OK ou A VERIFIER

7.37.1 Contrôle Sst_4a

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre d'agents s'étant vu proposer une période de préparation au reclassement.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 096-O (nombre d'agents s'étant vu proposer une période de préparation au reclassement au cours de l'année) : Tranche d'âge et sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

7.37.2 Contrôle Sst_4b

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre d'agents ayant accepté une période de préparation au reclassement.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 096-O (nombre d'agents ayant accepté une période de préparation au reclassement au cours de l'année) : Tranche d'âge et sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

7.37.3 Contrôle Sst_4c

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre d'agents ayant refusé une période de préparation au reclassement.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 096-O (nombre d'agents ayant refusé une période de préparation au reclassement au cours de l'année) : Tranche d'âge et sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

7.37.4 Contrôle Sst_4d

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre d'agents effectivement reclassés au cours de l'année suite à une période de préparation au reclassement.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 096-O (nombre d'agents effectivement reclassés au cours de l'année suite à une période de préparation au reclassement) : Tranche d'âge et sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

7.38 Nombre d'agents

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 097-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence du nombre d'agents concernés par des situations de reclassement suite à une inaptitude, au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 097-O			
Nombre d'agents ayant demandé à être reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle			
Tranche d'âge			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1018
Sexe			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1024
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1049
Contrôle Sst_5a			= OK ou A VÉRIFIER
Nombre d'agents ayant demandé à être reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un autre facteur			
Tranche d'âge			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1018
Sexe			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1024
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1049
Contrôle Sst_5b			= OK ou A VÉRIFIER
Nombre d'agents effectivement reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle			
Tranche d'âge			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$1018
Sexe			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$1024
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$1049
Contrôle Sst_5c			= OK ou A VÉRIFIER

Nombre d'agents effectivement reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un autre facteur	
Tranche d'âge	= '6. Santé Sécurité'!\$1018
Sexe	= '6. Santé Sécurité'!\$1024
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '6. Santé Sécurité'!\$1049
Contrôle Sst_5d	= OK ou A VÉRIFIER

7.38.1 Contrôle Sst_5a

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre d'agents ayant demandé à être reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 097-O (nombre d'agents ayant demandé à être reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle) : tranche d'âge, sexe, statut d'emploi ou filière.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

7.38.2 Contrôle Sst_5b

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre d'agents ayant demandé à être reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un autre facteur.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 097-O (nombre d'agents ayant demandé à être reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un autre facteur) : tranche d'âge, sexe, statut d'emploi ou filière.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

7.38.3 Contrôle Sst_5c

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre d'agents effectivement reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 097-O (nombre d'agents effectivement reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle) : tranche d'âge, sexe, statut d'emploi ou filière.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

7.38.4 Contrôle Sst_5d

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre d'agents effectivement reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un autre facteur.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 097-O (nombre d'agents effectivement reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un autre facteur) : tranche d'âge, sexe, statut d'emploi ou filière.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

7.39 Nombre d'agents

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 098-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence du nombre d'agents concernés par des situations d'inaptitude ou d'aménagement d'horaire ou du poste de travail au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 098-O			
Nombre d'agents considérés définitivement inaptes à leur emploi au cours de l'année par le comité médical ou la commission de réforme			
Tranche d'âge			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1065
Sexe			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1071
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1096
Contrôle Sst_6a			= OK ou A VERIFIER
Nombre d'agents bénéficiant d'aménagement d'horaire ou d'aménagement de poste de travail			
Tranche d'âge			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1065
Sexe			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1071
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1096
Contrôle Sst_6b			= OK ou A VERIFIER
Nombre d'agents dont le cas a été soumis pour avis aux instances médicales au cours de l'année (comité médical ou commission de réforme)			
Tranche d'âge			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$1065
Sexe			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$1071
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$1096
Contrôle Sst_6c			= OK ou A VERIFIER

7.39.1 Contrôle Sst_6a

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre d'agents considérés définitivement inaptes à leur emploi au cours de l'année par le comité médical ou la commission de réforme.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 098-O (nombre d'agents considérés définitivement inaptes à leur emploi au cours de l'année par le comité médical ou la commission de réforme) : tranche d'âge, sexe, statut d'emploi ou filière.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

7.39.2 Contrôle Sst_6b

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre d'agents bénéficiant d'aménagement d'horaire ou d'aménagement de poste de travail.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 098-O (nombre d'agents bénéficiant d'aménagement d'horaire ou d'aménagement de poste de travail) : tranche d'âge, sexe, statut d'emploi ou filière.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

7.39.3 Contrôle Sst_6c

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre d'agents dont le cas a été soumis pour avis aux instances médicales au cours de l'année (comité médical ou commission de réforme).

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 098-O (nombre d'agents dont le cas a été soumis pour avis aux instances médicales au cours de l'année (comité médical ou commission de réforme) : tranche d'âge, sexe, statut d'emploi ou filière.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

7.40 Nombre de bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique recensés sur l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 099-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence du nombre d'agents ayant bénéficié d'un temps partiel thérapeutique au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 099-O			
Nombre de bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique recensés sur l'année			
Tranche d'âge			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1111
Sexe			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1116
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1140
Contrôle Sst_7			= OK ou A VERIFIER

7.40.1 Contrôle Sst_7

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre d'agents bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 099-O : tranche d'âge, sexe, statut d'emploi ou filière.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

7.41 Nombre de licenciements pour inaptitude physique au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 102-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence du nombre de licenciements au cours de l'année de référence pour inaptitude physique.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 102-O			
Nombre de licenciements pour inaptitude physique au cours de l'année			
Tranche d'âge			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1155
Sexe			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1160
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1184
Contrôle Sst_8			= OK ou A VERIFIER

7.41.1 Contrôle Sst_8

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre licenciements pour inaptitude physique.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à des événements recensés au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Santé et sécurité au travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 102-O : tranche d'âge, sexe, statut d'emploi ou filière.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

7.42 Nombre et motifs des recours à l'inspection du travail (risque grave ou désaccord sérieux et persistant) initiés au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 103-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 103-O			
Nombre et motifs des recours à l'inspection du travail (risque grave ou désaccord sérieux et persistant) initiés au cours de l'année			
Nombre de recours			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1203
dont initiés au cours de l'année par la FS			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1203
dont initiés au cours de l'année par le chef de service			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$1203

7.43 Nombre de rapports transmis par l'inspection du travail au ministre au cours de l'année suite à un désaccord avec le chef de service

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 104-F, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 104-F			
Nombre de rapports transmis par l'inspection du travail au ministre au cours de l'année suite à un désaccord avec le chef de service			= '6. Santé Sécurité'!\$I\$1213

7.44 Nombre d'agents formés à la SST (santé, sécurité, RPS, TMS, ergonomie, risque incendie, secourisme, etc.) au cours de l'année parmi les agents en poste au 31 décembre

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 105-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 105-O			
Nombre d'agents formés à la SST (santé, sécurité, RPS, TMS, ergonomie, risque incendie, secourisme, etc.) au cours de l'année parmi les agents en poste au 31 décembre			= '6. Santé Sécurité'!\$L\$1226

7.45 Des formations SST ont-elles été organisées au cours de l'année suite à des événements graves ?

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 106-F, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 106-F			
Des formations SST ont-elles été organisées au cours de l'année suite à des événements graves ?			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$1236

7.46 Nombre de services et nombre d'agents concernés

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 107-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 107-O			
DUERP - Nombre de services concernés			
ayant un DUERP			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1250
dont ayant un DUERP mis à jour annuellement			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1251
dont intégrant un volet RPS *			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1252
n'ayant pas de DUERP			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1253
(*) Comprendre "dont le plan de prévention des RPS (risques psychosociaux)"			

DUERP - Nombre d'agents concernés		
ayant un DUERP		= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1250
dont ayant un DUERP mis à jour annuellement		= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1251
dont intégrant un volet RPS *		= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1252
n'ayant pas de DUERP		= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1253

(*) Comprendre "dont le plan de prévention des RPS (risques psychosociaux)"

7.47 Taux de réalisation du programme annuel de prévention de l'année précédente, y compris concernant les risques psychosociaux

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 108-F, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 108-F			
Taux de réalisation du programme annuel de prévention de l'année précédente, y compris concernant les risques psychosociaux			= '6. Santé Sécurité'!\$I\$1264

7.48 Nombre de documents de traçabilité des expositions professionnelles établis au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 109-F, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 109-F			
Nombre de documents de traçabilité des expositions professionnelles établis au cours de l'année			= '6. Santé Sécurité'!\$H\$1274

7.49 Nombre de services et nombre d'agents concernés

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 110-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 110-O			
Nombre de services concernés - Prévention des TMS			= '6. Santé Sécurité'!\$J\$1288
Nombre d'agents concernés - Prévention des TMS			= '6. Santé Sécurité'!\$K\$1288

7.50 Nombre de services et nombre d'agents concernés

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 111-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 111-O			
Nombre de services concernés - Prévention des RPS			
ayant mis en place une démarche de prévention des RPS au cours de l':			= '6. Santé Sécurité'!\$J\$1299
<i>acceptées et mises en oeuvre par l'administration,</i>			= '6. Santé Sécurité'!\$J\$1300
<i>acceptées et non encore mis en oeuvre par l'administration,</i>			= '6. Santé Sécurité'!\$J\$1301
<i>non encore acceptées,</i>			= '6. Santé Sécurité'!\$J\$1302
<i>refusées par l'administration,</i>			= '6. Santé Sécurité'!\$J\$1303
<i>pour lesquelles l'information n'est pas disponible.</i>			= '6. Santé Sécurité'!\$J\$1304
Nombre d'agents concernés - Prévention des RPS			
ayant mis en place une démarche de prévention des RPS au cours de l':			= '6. Santé Sécurité'!\$K\$1299
<i>acceptées et mises en oeuvre par l'administration,</i>			= '6. Santé Sécurité'!\$K\$1300
<i>acceptées et non encore mis en oeuvre par l'administration,</i>			= '6. Santé Sécurité'!\$K\$1301
<i>non encore acceptées,</i>			= '6. Santé Sécurité'!\$K\$1302
<i>refusées par l'administration,</i>			= '6. Santé Sécurité'!\$K\$1303
<i>pour lesquelles l'information n'est pas disponible.</i>			= '6. Santé Sécurité'!\$K\$1304

7.51 Nombre d'agents au 31 décembre exposés à un risque d'usure professionnelle identifiés

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 112-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 112-O			
Nombre d'agents au 31 décembre exposés à un risque d'usure professionnelle identifiés			= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1317

7.52 Nombre de signalements au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 114-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 114-O			
Nombre de signalements au cours de l'année			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1330

7.53 Organisation des services de médecine du travail au 31 décembre

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 116-F, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 116-F			
Organisation des services de médecine du travail au 31 décembre			
médecins en ETP			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1344
médecins en ETPR			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1345
médecins exerçant un tiers temps en effectif physique			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1346
agents couverts en effectif physique			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1347

7.54 Suivi médical

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 117-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 117-O			
Suivi médical *			
Nombre d'agents théoriquement concernés en effectif physique			
surveillances médicales renforcées			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1358
examens médicaux périodiques			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1359
visites de reprise			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1360
visites à la demande de l'agent			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1361
visites à la demande de l'administration			= '6. Santé Sécurité'!\$F\$1362
(*) Selon l'article R.4626-27 du code du travail et théoriquement concernés par le suivi médical			

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une visite	
surveillances médicales renforcées	= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1358
examens médicaux périodiques	= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1359
visites de reprise	= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1360
visites à la demande de l'agent	= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1361
visites à la demande de l'administration	= '6. Santé Sécurité'!\$G\$1362

(*) Selon l'article R.4626-27 du code du travail et théoriquement concernés par le suivi médical

7.55 Nombre de visites de site réalisées par le médecin du travail ou par un membre de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 118-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 118-O			
Nombre de visites de site réalisées par le médecin du travail ou par un membre de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail au cours de l'année			= '6. Santé Sécurité'!\$J\$1373

7.56 Nombre de rapports de médecins du travail transmis aux comités médicaux et aux commissions de réforme au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 119-O, ONGLET « SANTE SECURITE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 119-O			
Nombre de rapports de médecins du travail transmis aux comités			= '6. Santé Sécurité'!\$I\$1383

Partie 8 :

Contrôles du thème Organisation du travail et temps de travail



8 Contrôles du thème Organisation du travail et temps de travail

Les contrôles associés à la thématique *Organisation du travail et temps de travail* visent à garantir la cohérence, la complétude et la fiabilité des données transmises par les établissements concernant le temps de travail et l'organisation du travail des agents au cours de l'année de référence.

Ils permettent de s'assurer que l'ensemble des données sont correctement ventilées selon les axes réglementaires et analytiques attendus.

Les contrôles *Organisation du travail et temps de travail* se déclinent sur 19 indicateurs :

- Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre
- Existence de chartes de fonctionnement sur les pools de remplacement (PNM)
- Nombre total de nuits-agents travaillées au cours de l'année
- Nombre d'agents en fonction au 31 décembre soumis à des astreintes (ou à défaut ayant bénéficié de paiements d'indemnités d'astreintes)
- Nombre d'agents en fonction au 31 décembre exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail
- Nombre d'agents en fonction au 31 décembre ayant effectué des heures supplémentaires ou du temps de travail additionnel au cours de l'année
- Nombre d'heures supplémentaires effectuées au cours de l'année
- Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre
- Nombre de demandes liées au temps partiel au cours de l'année
- Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical
- Nombre de jours de congés
- Nombre total de comptes épargne-temps ouverts au 31 décembre
- Nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur compte épargne-temps au cours de l'année
- Nombre total de jours stockés sur les comptes épargne-temps au 31 décembre
- Nombre de jours des comptes épargne-temps consommés au cours l'année par type de consommation
- Nombre d'agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année par motif
- Nombre d'agents ayant été absents au moins un jour dans l'année pour raison de santé, par motif
- Nombre total de journées d'absence pour raison de santé au cours de l'année par motif
- Nombre de jours de carence imputés aux agents suite à une absence survenue au cours de l'année

Pour assurer l'exhaustivité et la cohérence des données, cette thématique sur une série de contrôles codifiés de Org_1a à Org_17, détaillés dans les pages suivantes.

8.1 Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 123-O, ONGLET « ORGANISATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives à l'organisation du temps de travail et aux cycles de travail au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 123-O			
Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre - Personnels médicaux			
Statut d'emploi (PM)			= '7. Organisation' ! \$G\$66 + '7. Organisation' ! \$H\$66
Catégorie hiérarchique (PM)			= '7. Organisation' ! \$G\$96 + '7. Organisation' ! \$H\$96
Tranches d'âge			= '7. Organisation' ! \$G\$106 + '7. Organisation' ! \$H\$106
Métier (PM)			= '7. Organisation' ! \$G\$112 + '7. Organisation' ! \$H\$112
Sexe			= '7. Organisation' ! \$G\$330 + '7. Organisation' ! \$H\$330
Contrôle Org_1a			= OK ou A VERIFIER
<i>Dont décompte en demi-journées pour les personnels médicaux</i>			
Statut d'emploi			= '7. Organisation' ! \$G\$66
Catégorie hiérarchique			= '7. Organisation' ! \$G\$96
Tranches d'âge			= '7. Organisation' ! \$G\$106
Métier			= '7. Organisation' ! \$G\$112
Sexe			= '7. Organisation' ! \$G\$330
Contrôle Org_1b			= OK ou A VERIFIER
<i>Dont décompte en heures pour les personnels médicaux</i>			
Statut d'emploi			= '7. Organisation' ! \$H\$66
Catégorie hiérarchique			= '7. Organisation' ! \$H\$96
Tranches d'âge			= '7. Organisation' ! \$H\$106
Métier			= '7. Organisation' ! \$H\$112
Sexe			= '7. Organisation' ! \$H\$330
Contrôle Org_1c			= OK ou A VERIFIER
Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre - Personnels non médicaux			
Filière (PNM)			= + '7. Organisation' ! \$I\$77 + '7. Organisation' ! \$J\$77 + '7. Organisation' ! \$K\$77 + '7. Organisation' ! \$L\$77 + '7. Organisation' ! \$M\$77 + '7. Organisation' ! \$Q\$77
Catégorie hiérarchique (PNM)			= '7. Organisation' ! \$I\$96 + '7. Organisation' ! \$J\$96 + '7. Organisation' ! \$K\$96 + '7. Organisation' ! \$L\$96 + '7. Organisation' ! \$M\$96 + '7. Organisation' ! \$Q\$96
Tranches d'âge			= '7. Organisation' ! \$I\$106 + '7. Organisation' ! \$J\$106 + '7. Organisation' ! \$K\$106 + '7. Organisation' ! \$L\$106 + '7. Organisation' ! \$M\$106 + '7. Organisation' ! \$Q\$106
Métier (PNM)			= + '7. Organisation' ! \$I\$130 + '7. Organisation' ! \$J\$130 + '7. Organisation' ! \$K\$130 + '7. Organisation' ! \$L\$130 + '7. Organisation' ! \$M\$130 + '7. Organisation' ! \$Q\$130
Sexe			= + '7. Organisation' ! \$I\$330 + '7. Organisation' ! \$J\$330 + '7. Organisation' ! \$K\$330 + '7. Organisation' ! \$L\$330 + '7. Organisation' ! \$M\$330 + '7. Organisation' ! \$Q\$330
Contrôle Org_2a			= OK ou A VERIFIER

Dont cycles de travail pour les personnels non médicaux	
Statut d'emploi	=+'7. Organisation'!\$I\$77 +'7. Organisation'!\$J\$77 +'7. Organisation'!\$K\$77 +'7. Organisation'!\$L\$77
Catégorie hiérarchique	=+'7. Organisation'!\$I\$96 +'7. Organisation'!\$J\$96 +'7. Organisation'!\$K\$96 +'7. Organisation'!\$L\$96
Tranches d'âge	=+'7. Organisation'!\$I\$106 +'7. Organisation'!\$J\$106 +'7. Organisation'!\$K\$106 +'7. Organisation'!\$L\$106
Métier	=+'7. Organisation'!\$I\$130 +'7. Organisation'!\$J\$130 +'7. Organisation'!\$K\$130 +'7. Organisation'!\$L\$130
Sexe	=+'7. Organisation'!\$I\$330 +'7. Organisation'!\$J\$330 +'7. Organisation'!\$K\$330 +'7. Organisation'!\$L\$330
Contrôle Org_2b	= OK ou A VERIFIER
Dont recours à l'annualisation du temps de travail pour les personnels nc	
Statut d'emploi	=+'7. Organisation'!\$M\$77
Catégorie hiérarchique	=+'7. Organisation'!\$M\$96
Tranches d'âge	=+'7. Organisation'!\$M\$106
Métier	=+'7. Organisation'!\$M\$130
Sexe	=+'7. Organisation'!\$M\$330
Contrôle Org_2c	= OK ou A VERIFIER
Dont organisation du temps de travail pour les personnels non médicaux	
Statut d'emploi	=+'7. Organisation'!\$Q\$77
Catégorie hiérarchique	=+'7. Organisation'!\$Q\$96
Tranches d'âge	=+'7. Organisation'!\$Q\$106
Métier	=+'7. Organisation'!\$Q\$130
Sexe	=+'7. Organisation'!\$Q\$330
Contrôle Org_2d	= OK ou A VERIFIER

8.1.1 Contrôle Org_1a

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives à l'organisation du travail des personnels médicaux.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 123-O (répartition des effectifs (PM) en fonction au 31 décembre) : statut d'emploi, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

8.1.2 Contrôle Org_1b

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives à l'organisation du travail des personnels médicaux, dont le temps de travail est décompté en demi-journées.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans

le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 123-O (décompte en demi-journées) : statut d'emploi, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

8.1.3 Contrôle Org_1c

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives à l'organisation du travail des personnels médicaux, dont le temps de travail est décompté en heures.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 123-O (décompte en heures) : statut d'emploi, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

8.1.4 Contrôle Org_2a

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives à l'organisation du travail des personnels non médicaux.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 123-O (répartition des effectifs (PNM) en fonction au 31 décembre) : filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

8.1.5 Contrôle Org_2b

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives à l'organisation du travail des personnels non médicaux, dont le temps de travail est organisé en cycle de travail.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 123-O (cycle de travail) : filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

8.1.6 Contrôle Org_2c

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives à l'organisation du travail des personnels non médicaux, dont le temps de travail est annualisé.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 123-O (recours à l'annualisation du temps de travail) : filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

8.1.7 Contrôle Org_2d

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives à l'organisation du travail des personnels non médicaux, dont la durée de repos quotidien est fixée à 11h.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 123-O (organisation du temps de travail) : filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

8.2 Existence de chartes de fonctionnement sur les pools de remplacement (PNM)

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 124-O, ONGLET « ORGANISATION »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 124-O			
Nombre de chartes de fonctionnement sur les pools de remplacement (PNM) au sein de l'établissement			= '7. Organisation'!\$F\$341

8.3 Nombre total de nuits-agents travaillées au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 125-F, ONGLET « ORGANISATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives aux nuits-agents travaillées au cours de l'année de référence.

BDS FPH 125-F	
Nombre total de nuits-agents travaillées au cours de l'année	
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$373
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$380
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$G\$387
Métier (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$601
Sexe	= '7. Organisation'!\$G\$606
Contrôle Org_3	= OK ou A VERIFIER
Statut d'emploi (PM)	= '7. Organisation'!\$G\$352
Métier (PM)	= '7. Organisation'!\$G\$390
Contrôle Org_4	= OK ou A VERIFIER
Filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$363
Métier (PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$408
Contrôle Org_5	= OK ou A VERIFIER

8.3.1 Contrôle Org_3

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux nuits-agents travaillées au cours de l'année.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de nuits.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 125-F (nombre total de nuits-agents travaillées au cours de l'année) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, métier, sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

8.3.2 Contrôle Org_4

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux nuits-agents travaillées au cours de l'année.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de nuits.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 125-F (nombre total de nuits-agents travaillées au cours de l'année) : statut d'emploi, métier (PM).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

8.3.3 Contrôle Org_5

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux nuits-agents travaillées au cours de l'année.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de nuits.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 125-F (nombre total de nuits-agents travaillées au cours de l'année) : filière, métier (PNM).

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

8.4 Nombre d'agents en fonction au 31 décembre soumis à des astreintes (ou à défaut ayant bénéficié de paiements d'indemnités d'astreintes)

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 126-O, ONGLET « ORGANISATION »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 126-O			
Nombre d'agents en fonction au 31 décembre soumis à des astreintes (ou à défaut ayant bénéficié de paiements d'indemnités d'astreintes)			
Nombre d'agents en fonction soumis à des astreintes			= '7. Organisation'!\$G\$622
Nombre d'agents ayant bénéficié de paiements d'indemnités d'astreinte			= '7. Organisation'!\$H\$622

8.5 Nombre d'agents en fonction au 31 décembre exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 129-O, ONGLET « ORGANISATION »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 129-O			
Nombre d'agents en fonction au 31 décembre exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail			
Tous motifs indifférenciés			= '7. Organisation'!\$E\$642
dont pour raison de santé, d'âge et ou demandé par le médecin du t			= '7. Organisation'!\$F\$642
dont en période de circonstances exceptionnelles			= '7. Organisation'!\$G\$642
dont dans le cadre du décret de mise en oeuvre du télétravail			= '7. Organisation'!\$H\$642

8.6 Nombre d'agents en fonction au 31 décembre ayant effectué des heures supplémentaires ou du temps de travail additionnel au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 132-O, ONGLET « ORGANISATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives aux heures supplémentaires (personnel non médical) et au temps de travail additionnel (personnel médical), effectués au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 132-O			
Nombre d'agents en fonction au 31 décembre ayant effectué des heures supplémentaires ou du temps de travail additionnel au cours de l'année			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$679	= '7. Organisation'!\$H\$679	= '7. Organisation'!\$I\$679
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$688	= '7. Organisation'!\$H\$688	= '7. Organisation'!\$I\$688
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$G\$697	= '7. Organisation'!\$H\$697	= '7. Organisation'!\$I\$697
Métier (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$913	= '7. Organisation'!\$H\$913	= '7. Organisation'!\$I\$913
Contrôle Org_6a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont agents ayant effectué des heures supplémentaires rémunérées</i>			
Filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$J\$679	= '7. Organisation'!\$K\$679	= '7. Organisation'!\$J\$679 + '7. Organisation'!\$K\$679
Catégorie hiérarchique (PNM)	= '7. Organisation'!\$J\$688	= '7. Organisation'!\$K\$688	= '7. Organisation'!\$J\$688 + '7. Organisation'!\$K\$688
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$J\$697	= '7. Organisation'!\$K\$697	= '7. Organisation'!\$J\$697 + '7. Organisation'!\$K\$697
Métier (PNM)	= '7. Organisation'!\$J\$913	= '7. Organisation'!\$K\$913	= '7. Organisation'!\$J\$913 + '7. Organisation'!\$K\$913
Contrôle Org_6b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont agents ayant effectué des heures supplémentaires récupérées</i>			
Filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$L\$679	= '7. Organisation'!\$M\$679	= '7. Organisation'!\$L\$679 + '7. Organisation'!\$M\$679
Catégorie hiérarchique (PNM)	= '7. Organisation'!\$L\$688	= '7. Organisation'!\$M\$688	= '7. Organisation'!\$L\$688 + '7. Organisation'!\$M\$688
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$L\$697	= '7. Organisation'!\$M\$697	= '7. Organisation'!\$L\$697 + '7. Organisation'!\$M\$697
Métier (PNM)	= '7. Organisation'!\$L\$913	= '7. Organisation'!\$M\$913	= '7. Organisation'!\$L\$913 + '7. Organisation'!\$M\$913
Contrôle Org_6c	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont agents ayant effectué des heures supplémentaires écartées</i>			
Filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$N\$679	= '7. Organisation'!\$O\$679	= '7. Organisation'!\$N\$679 + '7. Organisation'!\$O\$679
Catégorie hiérarchique (PNM)	= '7. Organisation'!\$N\$688	= '7. Organisation'!\$O\$688	= '7. Organisation'!\$N\$688 + '7. Organisation'!\$O\$688
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$N\$697	= '7. Organisation'!\$O\$697	= '7. Organisation'!\$N\$697 + '7. Organisation'!\$O\$697
Métier (PNM)	= '7. Organisation'!\$N\$913	= '7. Organisation'!\$O\$913	= '7. Organisation'!\$N\$913 + '7. Organisation'!\$O\$913
Contrôle Org_6d	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont agents ayant effectué des heures supplémentaires annualisées</i>			
Filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$P\$679	= '7. Organisation'!\$Q\$679	= '7. Organisation'!\$P\$679 + '7. Organisation'!\$Q\$679
Catégorie hiérarchique (PNM)	= '7. Organisation'!\$P\$688	= '7. Organisation'!\$Q\$688	= '7. Organisation'!\$P\$688 + '7. Organisation'!\$Q\$688
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$P\$697	= '7. Organisation'!\$Q\$697	= '7. Organisation'!\$P\$697 + '7. Organisation'!\$Q\$697
Métier (PNM)	= '7. Organisation'!\$P\$913	= '7. Organisation'!\$Q\$913	= '7. Organisation'!\$P\$913 + '7. Organisation'!\$Q\$913
Contrôle Org_6e	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

8.6.1 Contrôle Org_6a

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux agents ayant effectué des heures supplémentaires ou du temps de travail additionnel.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 132-O (nombre d'agents en fonction au 31 décembre ayant effectué des heures supplémentaires ou du temps de travail additionnel au cours de l'année) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.6.2 Contrôle Org_6b

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux agents ayant effectué des heures supplémentaires rémunérées.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 132-O (dont agents ayant effectué des heures supplémentaires rémunérées) : filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.6.3 Contrôle Org_6c

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux agents ayant effectué des heures supplémentaires récupérées.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 132-O (dont agents ayant effectué des heures supplémentaires récupérées) : filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.6.4 Contrôle Org_6d

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux agents ayant effectué des heures

supplémentaires écrêtées.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 132-O (dont agents ayant effectué des heures supplémentaires écrêtées) : filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.6.5 Contrôle Org_6e

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux agents ayant effectué des heures supplémentaires annualisées.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 132-O (dont agents ayant effectué des heures supplémentaires annualisées) : filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.7 Nombre d'heures supplémentaires effectuées au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 133-F, ONGLET « ORGANISATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives au volume d'heures supplémentaires effectuées au cours de l'année de référence par le personnel non médical.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 133-F			
Nombre d'heures supplémentaires effectuées au cours de l'année			
Filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$935	= '7. Organisation'!\$H\$935	= '7. Organisation'!\$I\$935
Catégorie hiérarchique (PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$944	= '7. Organisation'!\$H\$944	= '7. Organisation'!\$I\$944
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$G\$953	= '7. Organisation'!\$H\$953	= '7. Organisation'!\$I\$953
Métier (PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$1150	= '7. Organisation'!\$H\$1150	= '7. Organisation'!\$I\$1150
Contrôle Org_7a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

<i>dont heures supplémentaires rémunérées</i>			
Filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$J\$935	= '7. Organisation'!\$K\$935	= '7. Organisation'!\$J\$935 + '7. Organisation'!\$K\$935
Catégorie hiérarchique (PNM)	= '7. Organisation'!\$J\$944	= '7. Organisation'!\$K\$944	= '7. Organisation'!\$J\$944 + '7. Organisation'!\$K\$944
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$J\$953	= '7. Organisation'!\$K\$953	= '7. Organisation'!\$J\$953 + '7. Organisation'!\$K\$953
Métier (PNM)	= '7. Organisation'!\$J\$1150	= '7. Organisation'!\$K\$1150	= '7. Organisation'!\$J\$1150 + '7. Organisation'!\$K\$1150
Contrôle Org_7b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont heures supplémentaires récupérées</i>			
Filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$L\$935	= '7. Organisation'!\$M\$935	= '7. Organisation'!\$L\$935 + '7. Organisation'!\$M\$935
Catégorie hiérarchique (PNM)	= '7. Organisation'!\$L\$944	= '7. Organisation'!\$M\$944	= '7. Organisation'!\$L\$944 + '7. Organisation'!\$M\$944
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$L\$953	= '7. Organisation'!\$M\$953	= '7. Organisation'!\$L\$953 + '7. Organisation'!\$M\$953
Métier (PNM)	= '7. Organisation'!\$L\$1150	= '7. Organisation'!\$M\$1150	= '7. Organisation'!\$L\$1150 + '7. Organisation'!\$M\$1150
Contrôle Org_7c	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>dont heures supplémentaires annualisées</i>			
Filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$N\$935	= '7. Organisation'!\$O\$935	= '7. Organisation'!\$N\$935 + '7. Organisation'!\$O\$935
Catégorie hiérarchique (PNM)	= '7. Organisation'!\$N\$944	= '7. Organisation'!\$O\$944	= '7. Organisation'!\$N\$944 + '7. Organisation'!\$O\$944
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$N\$953	= '7. Organisation'!\$O\$953	= '7. Organisation'!\$N\$953 + '7. Organisation'!\$O\$953
Métier (PNM)	= '7. Organisation'!\$N\$1150	= '7. Organisation'!\$O\$1150	= '7. Organisation'!\$N\$1150 + '7. Organisation'!\$O\$1150
Contrôle Org_7d	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

8.7.1 Contrôle Org_7a

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au nombre d'heures supplémentaires effectuées au cours de l'année.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un volume d'heures.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 133-F (nombre d'heures supplémentaires effectuées au cours de l'année) : filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.7.2 Contrôle Org_7b

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au nombre d'heures supplémentaires rémunérées effectuées au cours de l'année.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un volume d'heures.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 133-F (dont heures supplémentaires rémunérées) : filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.7.3 Contrôle Org_7c

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au nombre d'heures supplémentaires récupérées effectuées au cours de l'année.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un volume d'heures.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 133-F (dont heures supplémentaires récupérées) : filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.7.4 Contrôle Org_7d

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au nombre d'heures supplémentaires annualisées effectuées au cours de l'année.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un volume d'heures.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 133-F (dont heures supplémentaires annualisées) : filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.8 Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 134-O, ONGLET « ORGANISATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives au temps de travail des agents au cours de l'année de référence, qu'ils occupent un emploi à temps complet ou incomplet, à temps plein ou à temps partiel.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 134-O			
Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$1188 + '7. Organisation'!\$I\$1188 + '7. Organisation'!\$K\$1188 + '7. Organisation'!\$M\$1188 + '7. Organisation'!\$O\$1188 + '7. Organisation'!\$Q\$1188 + '7. Organisation'!\$S\$1188	= '7. Organisation'!\$H\$1188 + '7. Organisation'!\$J\$1188 + '7. Organisation'!\$L\$1188 + '7. Organisation'!\$N\$1188 + '7. Organisation'!\$P\$1188 + '7. Organisation'!\$R\$1188 + '7. Organisation'!\$T\$1188	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1188:\$T\$ 1188)
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$1198 + '7. Organisation'!\$I\$1198 + '7. Organisation'!\$K\$1198 + '7. Organisation'!\$M\$1198 + '7. Organisation'!\$O\$1198 + '7. Organisation'!\$Q\$1198 + '7. Organisation'!\$S\$1198	= '7. Organisation'!\$H\$1198 + '7. Organisation'!\$J\$1198 + '7. Organisation'!\$L\$1198 + '7. Organisation'!\$N\$1198 + '7. Organisation'!\$P\$1198 + '7. Organisation'!\$R\$1198 + '7. Organisation'!\$T\$1198	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1198:\$T\$ 1198)
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$G\$1208 + '7. Organisation'!\$I\$1208 + '7. Organisation'!\$K\$1208 + '7. Organisation'!\$M\$1208 + '7. Organisation'!\$O\$1208 + '7. Organisation'!\$Q\$1208 + '7. Organisation'!\$S\$1208	= '7. Organisation'!\$H\$1208 + '7. Organisation'!\$J\$1208 + '7. Organisation'!\$L\$1208 + '7. Organisation'!\$N\$1208 + '7. Organisation'!\$P\$1208 + '7. Organisation'!\$R\$1208 + '7. Organisation'!\$T\$1208	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1208:\$T\$ 1208)
Métier (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$1425 + '7. Organisation'!\$I\$1425 + '7. Organisation'!\$K\$1425 + '7. Organisation'!\$M\$1425 + '7. Organisation'!\$O\$1425 + '7. Organisation'!\$Q\$1425 + '7. Organisation'!\$S\$1425	= '7. Organisation'!\$H\$1425 + '7. Organisation'!\$J\$1425 + '7. Organisation'!\$L\$1425 + '7. Organisation'!\$N\$1425 + '7. Organisation'!\$P\$1425 + '7. Organisation'!\$R\$1425 + '7. Organisation'!\$T\$1425	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1425:\$T\$ 1425)
Contrôle Org_8a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Sur emploi à temps complet			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$1188 + '7. Organisation'!\$I\$1188 + '7. Organisation'!\$K\$1188	= '7. Organisation'!\$H\$1188 + '7. Organisation'!\$J\$1188 + '7. Organisation'!\$L\$1188	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1188:\$L\$ 1188)
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$1198 + '7. Organisation'!\$I\$1198 + '7. Organisation'!\$K\$1198	= '7. Organisation'!\$H\$1198 + '7. Organisation'!\$J\$1198 + '7. Organisation'!\$L\$1198	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1198:\$L\$ 1198)
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$G\$1208 + '7. Organisation'!\$I\$1208 + '7. Organisation'!\$K\$1208	= '7. Organisation'!\$H\$1208 + '7. Organisation'!\$J\$1208 + '7. Organisation'!\$L\$1208	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1208:\$L\$ 1208)
Métier (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$1425 + '7. Organisation'!\$I\$1425 + '7. Organisation'!\$K\$1425	= '7. Organisation'!\$H\$1425 + '7. Organisation'!\$J\$1425 + '7. Organisation'!\$L\$1425	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1425:\$L\$ 1425)
Contrôle Org_8b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Sur emploi à temps incomplet			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$M\$1188 + '7. Organisation'!\$O\$1188 + '7. Organisation'!\$Q\$1188 + '7. Organisation'!\$S\$1188	= '7. Organisation'!\$N\$1188 + '7. Organisation'!\$P\$1188 + '7. Organisation'!\$R\$1188 + '7. Organisation'!\$T\$1188	=SOMME('7. Organisation'!\$M\$1188:\$T\$ 1188)
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$M\$1198 + '7. Organisation'!\$O\$1198 + '7. Organisation'!\$Q\$1198 + '7. Organisation'!\$S\$1198	= '7. Organisation'!\$N\$1198 + '7. Organisation'!\$P\$1198 + '7. Organisation'!\$R\$1198 + '7. Organisation'!\$T\$1198	=SOMME('7. Organisation'!\$M\$1198:\$T\$ 1198)
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$M\$1208 + '7. Organisation'!\$O\$1208 + '7. Organisation'!\$Q\$1208 + '7. Organisation'!\$S\$1208	= '7. Organisation'!\$N\$1208 + '7. Organisation'!\$P\$1208 + '7. Organisation'!\$R\$1208 + '7. Organisation'!\$T\$1208	=SOMME('7. Organisation'!\$M\$1208:\$T\$ 1208)
Métier (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$M\$1425 + '7. Organisation'!\$O\$1425 + '7. Organisation'!\$Q\$1425 + '7. Organisation'!\$S\$1425	= '7. Organisation'!\$N\$1425 + '7. Organisation'!\$P\$1425 + '7. Organisation'!\$R\$1425 + '7. Organisation'!\$T\$1425	=SOMME('7. Organisation'!\$M\$1425:\$T\$ 1425)
Contrôle Org_8c	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

8.8.1 Contrôle Org_8a

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives à la répartition des agents sur des emplois à temps complet ou incomplet, qu'ils exercent à temps plein ou à temps partiel.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 134-O (répartition des effectifs en fonction au 31 décembre) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.8.2 Contrôle Org_8b

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives à la répartition des agents sur des emplois à temps complet, qu'ils exercent à temps plein ou à temps partiel.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 134-O (sur emploi à temps complet) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.8.3 Contrôle Org_8c

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives à la répartition des agents sur des emplois à temps incomplet, qu'ils exercent à temps plein ou à temps partiel.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 134-O (sur emploi à temps incomplet) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe, métier.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.9 Nombre de demandes liées au temps partiel au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 135-O, ONGLET « ORGANISATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives au volume de demandes liées au temps partiel, formulées au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 135-O			
Nombre de demandes liées au temps partiel au cours de l'année			
Présentées			
Motif de la demande	= '7. Organisation'!\$G\$1444	= '7. Organisation'!\$H\$1444	= '7. Organisation'!\$I\$1444
Type de saisine	= '7. Organisation'!\$G\$1451	= '7. Organisation'!\$H\$1451	= '7. Organisation'!\$I\$1451
Sens de la décision	= '7. Organisation'!\$G\$1459	= '7. Organisation'!\$H\$1459	= '7. Organisation'!\$I\$1459
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$1485	= '7. Organisation'!\$H\$1485	= '7. Organisation'!\$I\$1485
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$1494	= '7. Organisation'!\$H\$1494	= '7. Organisation'!\$I\$1494
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$G\$1503	= '7. Organisation'!\$H\$1503	= '7. Organisation'!\$I\$1503
Contrôle Org_9a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Acceptées			
Motif de la demande	= '7. Organisation'!\$J\$1444	= '7. Organisation'!\$K\$1444	= '7. Organisation'!\$L\$1444
Type de saisine	= '7. Organisation'!\$J\$1451	= '7. Organisation'!\$K\$1451	= '7. Organisation'!\$L\$1451
Sens de la décision	= '7. Organisation'!\$J\$1459	= '7. Organisation'!\$K\$1459	= '7. Organisation'!\$L\$1459
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$J\$1485	= '7. Organisation'!\$K\$1485	= '7. Organisation'!\$L\$1485
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$J\$1494	= '7. Organisation'!\$K\$1494	= '7. Organisation'!\$L\$1494
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$J\$1503	= '7. Organisation'!\$K\$1503	= '7. Organisation'!\$L\$1503
Contrôle Org_9b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
dont premières demandes			
Motif de la demande	= '7. Organisation'!\$M\$1444	= '7. Organisation'!\$N\$1444	= '7. Organisation'!\$M\$1444 + '7. Organisation'!\$N\$1444
Type de saisine	= '7. Organisation'!\$M\$1451	= '7. Organisation'!\$N\$1451	= '7. Organisation'!\$M\$1451 + '7. Organisation'!\$N\$1451
Sens de la décision	= '7. Organisation'!\$M\$1459	= '7. Organisation'!\$N\$1459	= '7. Organisation'!\$M\$1459 + '7. Organisation'!\$N\$1459
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$M\$1485	= '7. Organisation'!\$N\$1485	= '7. Organisation'!\$M\$1485 + '7. Organisation'!\$N\$1485
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$M\$1494	= '7. Organisation'!\$N\$1494	= '7. Organisation'!\$M\$1494 + '7. Organisation'!\$N\$1494
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$M\$1503	= '7. Organisation'!\$N\$1503	= '7. Organisation'!\$M\$1503 + '7. Organisation'!\$N\$1503
Contrôle Org_9c	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
dont modification de quotité			
Motif de la demande	= '7. Organisation'!\$O\$1444	= '7. Organisation'!\$P\$1444	= '7. Organisation'!\$O\$1444 + '7. Organisation'!\$P\$1444
Type de saisine	= '7. Organisation'!\$O\$1451	= '7. Organisation'!\$P\$1451	= '7. Organisation'!\$O\$1451 + '7. Organisation'!\$P\$1451
Sens de la décision	= '7. Organisation'!\$O\$1459	= '7. Organisation'!\$P\$1459	= '7. Organisation'!\$O\$1459 + '7. Organisation'!\$P\$1459
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$O\$1485	= '7. Organisation'!\$P\$1485	= '7. Organisation'!\$O\$1485 + '7. Organisation'!\$P\$1485
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$O\$1494	= '7. Organisation'!\$P\$1494	= '7. Organisation'!\$O\$1494 + '7. Organisation'!\$P\$1494
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$O\$1503	= '7. Organisation'!\$P\$1503	= '7. Organisation'!\$O\$1503 + '7. Organisation'!\$P\$1503
Contrôle Org_9d	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
dont retour à temps plein			
Motif de la demande	= '7. Organisation'!\$Q\$1444	= '7. Organisation'!\$R\$1444	= '7. Organisation'!\$Q\$1444 + '7. Organisation'!\$R\$1444
Type de saisine	= '7. Organisation'!\$Q\$1451	= '7. Organisation'!\$R\$1451	= '7. Organisation'!\$Q\$1451 + '7. Organisation'!\$R\$1451
Sens de la décision	= '7. Organisation'!\$Q\$1459	= '7. Organisation'!\$R\$1459	= '7. Organisation'!\$Q\$1459 + '7. Organisation'!\$R\$1459
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$Q\$1485	= '7. Organisation'!\$R\$1485	= '7. Organisation'!\$Q\$1485 + '7. Organisation'!\$R\$1485
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$Q\$1494	= '7. Organisation'!\$R\$1494	= '7. Organisation'!\$Q\$1494 + '7. Organisation'!\$R\$1494
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$Q\$1503	= '7. Organisation'!\$R\$1503	= '7. Organisation'!\$Q\$1503 + '7. Organisation'!\$R\$1503
Contrôle Org_9e	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

8.9.1 Contrôle Org_9a

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux demandes liées au temps partiel présentées au cours de l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de demandes.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 135-O (nombre de demandes liées au temps partiel présentées au cours de l'année) : motif de la demande, type de saisine, sens de la décision, statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.9.2 Contrôle Org_9b

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux demandes liées au temps partiel acceptées au cours de l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de demandes.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 135-O (nombre de demandes liées au temps partiel acceptées au cours de l'année) : motif de la demande, type de saisine, sens de la décision, statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.9.3 Contrôle Org_9c

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux premières demandes liées au temps partiel, acceptées au cours de l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de demandes.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 135-O (acceptées, dont premières demandes) : motif de la demande, type de saisine, sens de la décision, statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.9.4 Contrôle Org_9d

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux demandes de modification de quotité de travail, acceptées au cours de l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de demandes.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 135-O (acceptées, dont modification de quotité) : motif de la demande, type de saisine, sens de la décision, statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.9.5 Contrôle Org_9e

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux demandes de retour à temps plein, acceptées au cours de l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de demandes.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 135-O (acceptées, dont retour à temps plein) : motif de la demande, type de saisine, sens de la décision, statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.10 Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 136-O, ONGLET « ORGANISATION »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 136-O			
Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical			
Taux d'absentéisme moyen lié aux absences pour motif médical - PM			= '7. Organisation'!\$L\$1518
Taux d'absentéisme moyen lié aux absences pour motif non médical - PM			= '7. Organisation'!\$P\$1518
Taux d'absentéisme moyen lié aux absences pour motif médical - PNM			= '7. Organisation'!\$L\$1519
Taux d'absentéisme moyen lié aux absences pour motif non médical - PNM			= '7. Organisation'!\$P\$1519

8.11 Nombre de jours de congés

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 137-O, ONGLET « ORGANISATION »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 137-O			
Nombre de jours de congés			
Pris au cours de l'année			
congés annuels			= '7. Organisation' ! \$E\$1536
RTT			= '7. Organisation' ! \$F\$1536
jours de fractionnement			= '7. Organisation' ! \$G\$1536
autres jours de congés accordés à l'ensemble du personnel			= '7. Organisation' ! \$H\$1536
Non pris au cours de l'année			
non pris et non versés au CET (congés "perdus")			= '7. Organisation' ! \$J\$1536

8.12 Nombre total de comptes épargne-temps ouverts au 31 décembre

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 141-O, ONGLET « ORGANISATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives au volume de comptes épargne-temps ouverts au 31 décembre de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 141-O			
Nombre total de comptes épargne-temps ouverts au 31 décembre			
Statut (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation' ! \$G\$1572	= '7. Organisation' ! \$H\$1572	= '7. Organisation' ! \$I\$1572
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation' ! \$G\$1580	= '7. Organisation' ! \$H\$1580	= '7. Organisation' ! \$I\$1580
Tranches d'âge	= '7. Organisation' ! \$G\$1588	= '7. Organisation' ! \$H\$1588	= '7. Organisation' ! \$I\$1588
Contrôle Org_10a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
dont nombre de comptes ouverts au cours de l'année			
Statut (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation' ! \$J\$1572	= '7. Organisation' ! \$K\$1572	= '7. Organisation' ! \$L\$1572
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation' ! \$J\$1580	= '7. Organisation' ! \$K\$1580	= '7. Organisation' ! \$L\$1580
Tranches d'âge	= '7. Organisation' ! \$J\$1588	= '7. Organisation' ! \$K\$1588	= '7. Organisation' ! \$L\$1588
Contrôle Org_10b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

8.12.1 Contrôle Org_10a

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux comptes épargne-temps ouverts au 31 décembre de l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de CET.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 141-O (nombre total de comptes épargne-temps ouverts au 31 décembre) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.12.2 Contrôle Org_10b

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux comptes épargne-temps ouverts au cours de l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de CET.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 141-O (dont nombre de comptes ouverts au cours de l'année) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.13 Nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur compte épargne-temps au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 142-F, ONGLET « ORGANISATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives au nombre d'agents ayant alimenté leurs comptes épargne-temps au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 142-F			
Nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur compte épargne-temps au cours de l'année			
Statut (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$1622	= '7. Organisation'!\$H\$1622	= '7. Organisation'!\$I\$1622
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$1630	= '7. Organisation'!\$H\$1630	= '7. Organisation'!\$I\$1630
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$G\$1638	= '7. Organisation'!\$H\$1638	= '7. Organisation'!\$I\$1638
Contrôle Org_11	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

8.13.1 Contrôle Org_11

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux agents ayant déposé des jours sur leurs comptes épargne-temps au cours de l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 142-F (nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur compte épargne-temps au cours de l'année) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.14 Nombre total de jours stockés sur les comptes épargne-temps au 31 décembre

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 143-F, ONGLET « ORGANISATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives au solde des comptes épargne-temps des agents au 31 décembre.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 143-F			
Nombre total de jours stockés sur les comptes épargne-temps au 31 décembre			
Statut (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$J\$1622	= '7. Organisation'!\$K\$1622	= '7. Organisation'!\$L\$1622
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$J\$1630	= '7. Organisation'!\$K\$1630	= '7. Organisation'!\$L\$1630
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$J\$1638	= '7. Organisation'!\$K\$1638	= '7. Organisation'!\$L\$1638
Contrôle Org_12	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

8.14.1 Contrôle Org_12

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au volume de jours stockés sur les comptes épargne-temps des agents au 31 décembre de l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de jours.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 143-F (nombre total de jours stockés sur les comptes épargne-temps au 31 décembre) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.15 Nombre de jours des comptes épargne-temps consommés au cours l'année par type de consommation

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 144-F, ONGLET « ORGANISATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives au volume de jours des comptes épargne-temps consommés au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 144-F			
Nombre de jours des comptes épargne-temps consommés au cours l'année par type de consommation			
Statut (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$M\$1622 + '7. Organisation'!\$P\$1622 + '7. Organisation'!\$S\$1622	= '7. Organisation'!\$N\$1622 + '7. Organisation'!\$Q\$1622 + '7. Organisation'!\$T\$1622	= '7. Organisation'!\$O\$1622 + '7. Organisation'!\$R\$1622 + '7. Organisation'!\$U\$1622
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$M\$1630 + '7. Organisation'!\$P\$1630 + '7. Organisation'!\$S\$1630	= '7. Organisation'!\$N\$1630 + '7. Organisation'!\$Q\$1630 + '7. Organisation'!\$T\$1630	= '7. Organisation'!\$O\$1630 + '7. Organisation'!\$R\$1630 + '7. Organisation'!\$U\$1630
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$M\$1638 + '7. Organisation'!\$P\$1638 + '7. Organisation'!\$S\$1638	= '7. Organisation'!\$N\$1638 + '7. Organisation'!\$Q\$1638 + '7. Organisation'!\$T\$1638	= '7. Organisation'!\$O\$1638 + '7. Organisation'!\$R\$1638 + '7. Organisation'!\$U\$1638
Contrôle Org_13	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

8.15.1 Contrôle Org_13

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives à la consommation des jours stockés sur les comptes épargne-temps au cours de l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de jours.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 144-F (nombre de jours des comptes épargne-temps consommés au cours l'année par type de consommation) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.16 Nombre d'agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année par motif

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 145-O, ONGLET « ORGANISATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives aux agents ayant été absents au cours de l'année de référence, pour un motif autre qu'une raison de santé.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 145-O			
Nombre d'agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année par motif			
Statut (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$H\$1675 + '7. Organisation'!\$J\$1675	= '7. Organisation'!\$G\$1675 + '7. Organisation'!\$I\$1675	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1675:\$J\$1675)
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$H\$1684 + '7. Organisation'!\$J\$1684	= '7. Organisation'!\$G\$1684 + '7. Organisation'!\$I\$1684	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1684:\$J\$1684)
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$H\$1693 + '7. Organisation'!\$J\$1693	= '7. Organisation'!\$G\$1693 + '7. Organisation'!\$I\$1693	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1693:\$J\$1693)
Contrôle Org_14	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

8.16.1 Contrôle Org_14

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux agents absents au cours de l'année de référence, pour un motif autre qu'une raison de santé.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 145-O (nombre d'agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année par motif) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.17 Nombre d'agents ayant été absents au moins un jour dans l'année pour raison de santé, par motif

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 150-O, ONGLET « ORGANISATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives aux agents ayant été absents au cours de l'année de référence, pour raison de santé.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 150-O			
Nombre d'agents ayant été absents au moins un jour dans l'année pour raison de santé, par motif			
Statut (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$1730 + '7. Organisation'!\$I\$1730 + '7. Organisation'!\$K\$1730 + '7. Organisation'!\$M\$1730 + '7. Organisation'!\$O\$1730 + '7. Organisation'!\$Q\$1730 + '7. Organisation'!\$S\$1730	= '7. Organisation'!\$H\$1730 + '7. Organisation'!\$J\$1730 + '7. Organisation'!\$L\$1730 + '7. Organisation'!\$N\$1730 + '7. Organisation'!\$P\$1730 + '7. Organisation'!\$R\$1730 + '7. Organisation'!\$T\$1730	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1730:\$T\$1730)
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$1739 + '7. Organisation'!\$I\$1739 + '7. Organisation'!\$K\$1739 + '7. Organisation'!\$M\$1739 + '7. Organisation'!\$O\$1739 + '7. Organisation'!\$Q\$1739 + '7. Organisation'!\$S\$1739	= '7. Organisation'!\$H\$1739 + '7. Organisation'!\$J\$1739 + '7. Organisation'!\$L\$1739 + '7. Organisation'!\$N\$1739 + '7. Organisation'!\$P\$1739 + '7. Organisation'!\$R\$1739 + '7. Organisation'!\$T\$1739	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1739:\$T\$1739)
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$G\$1748 + '7. Organisation'!\$I\$1748 + '7. Organisation'!\$K\$1748 + '7. Organisation'!\$M\$1748 + '7. Organisation'!\$O\$1748 + '7. Organisation'!\$Q\$1748 + '7. Organisation'!\$S\$1748	= '7. Organisation'!\$H\$1748 + '7. Organisation'!\$J\$1748 + '7. Organisation'!\$L\$1748 + '7. Organisation'!\$N\$1748 + '7. Organisation'!\$P\$1748 + '7. Organisation'!\$R\$1748 + '7. Organisation'!\$T\$1748	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1748:\$T\$1748)
Métier (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$1964 + '7. Organisation'!\$I\$1964 + '7. Organisation'!\$K\$1964 + '7. Organisation'!\$M\$1964 + '7. Organisation'!\$O\$1964 + '7. Organisation'!\$Q\$1964 + '7. Organisation'!\$S\$1964	= '7. Organisation'!\$H\$1964 + '7. Organisation'!\$J\$1964 + '7. Organisation'!\$L\$1964 + '7. Organisation'!\$N\$1964 + '7. Organisation'!\$P\$1964 + '7. Organisation'!\$R\$1964 + '7. Organisation'!\$T\$1964	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1964:\$T\$1964)
Contrôle Org_15	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

8.17.1 Contrôle Org_15

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives aux agents absents au cours de l'année de référence, pour raison de santé.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un effectif physique.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 150-O (nombre d'agents ayant été absents au moins un jour dans l'année pour raison de santé, par motif) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, métier, sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.18 Nombre total de journées d'absence pour raison de santé au cours de l'année par motif

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 151-F, ONGLET « ORGANISATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives au volume de journées d'absence pour raison de santé au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 151-F			
Nombre total de journées d'absence pour raison de santé au cours de l'année par motif			
Statut (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$1998 + '7. Organisation'!\$I\$1998 + '7. Organisation'!\$K\$1998 + '7. Organisation'!\$M\$1998 + '7. Organisation'!\$O\$1998 + '7. Organisation'!\$Q\$1998 + '7. Organisation'!\$S\$1998	= '7. Organisation'!\$H\$1998 + '7. Organisation'!\$J\$1998 + '7. Organisation'!\$L\$1998 + '7. Organisation'!\$N\$1998 + '7. Organisation'!\$P\$1998 + '7. Organisation'!\$R\$1998 + '7. Organisation'!\$T\$1998	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$1998:\$T\$1998)
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$2007 + '7. Organisation'!\$I\$2007 + '7. Organisation'!\$K\$2007 + '7. Organisation'!\$M\$2007 + '7. Organisation'!\$O\$2007 + '7. Organisation'!\$Q\$2007 + '7. Organisation'!\$S\$2007	= '7. Organisation'!\$H\$2007 + '7. Organisation'!\$J\$2007 + '7. Organisation'!\$L\$2007 + '7. Organisation'!\$N\$2007 + '7. Organisation'!\$P\$2007 + '7. Organisation'!\$R\$2007 + '7. Organisation'!\$T\$2007	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$2007:\$T\$2007)
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!\$G\$2016 + '7. Organisation'!\$I\$2016 + '7. Organisation'!\$K\$2016 + '7. Organisation'!\$M\$2016 + '7. Organisation'!\$O\$2016 + '7. Organisation'!\$Q\$2016 + '7. Organisation'!\$S\$2016	= '7. Organisation'!\$H\$2016 + '7. Organisation'!\$J\$2016 + '7. Organisation'!\$L\$2016 + '7. Organisation'!\$N\$2016 + '7. Organisation'!\$P\$2016 + '7. Organisation'!\$R\$2016 + '7. Organisation'!\$T\$2016	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$2016:\$T\$2016)
Métier (PM + PNM)	= '7. Organisation'!\$G\$2232 + '7. Organisation'!\$I\$2232 + '7. Organisation'!\$K\$2232 + '7. Organisation'!\$M\$2232 + '7. Organisation'!\$O\$2232 + '7. Organisation'!\$Q\$2232 + '7. Organisation'!\$S\$2232	= '7. Organisation'!\$H\$2232 + '7. Organisation'!\$J\$2232 + '7. Organisation'!\$L\$2232 + '7. Organisation'!\$N\$2232 + '7. Organisation'!\$P\$2232 + '7. Organisation'!\$R\$2232 + '7. Organisation'!\$T\$2232	=SOMME('7. Organisation'!\$G\$2232:\$T\$2232)
Contrôle Org_16	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

8.18.1 Contrôle Org_16

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au volume de journées d'absence des agents au cours de l'année de référence, pour raison de santé.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de jours.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 151-F (nombre total de journées d'absence pour raison de santé au cours de l'année par motif) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, métier, sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

8.19 Nombre de jours de carence imputés aux agents suite à une absence survenue au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 152-O, ONGLET « ORGANISATION »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives au volume de journées de carence imputés aux agents au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 152-O			
Nombre de jours de carence imputés aux agents suite à une absence survenue au cours de l'année			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '7. Organisation'!G2268	= '7. Organisation'!H2268	= '7. Organisation'!I2268
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '7. Organisation'!G2276	= '7. Organisation'!H2276	= '7. Organisation'!I2276
Tranches d'âge	= '7. Organisation'!G2284	= '7. Organisation'!H2284	= '7. Organisation'!I2284
Contrôle Org_17	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

8.19.1 Contrôle Org_17

Objectif : Vérifier la cohérence des données relatives au volume de journées de carence imputées aux agents au cours de l'année de référence.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

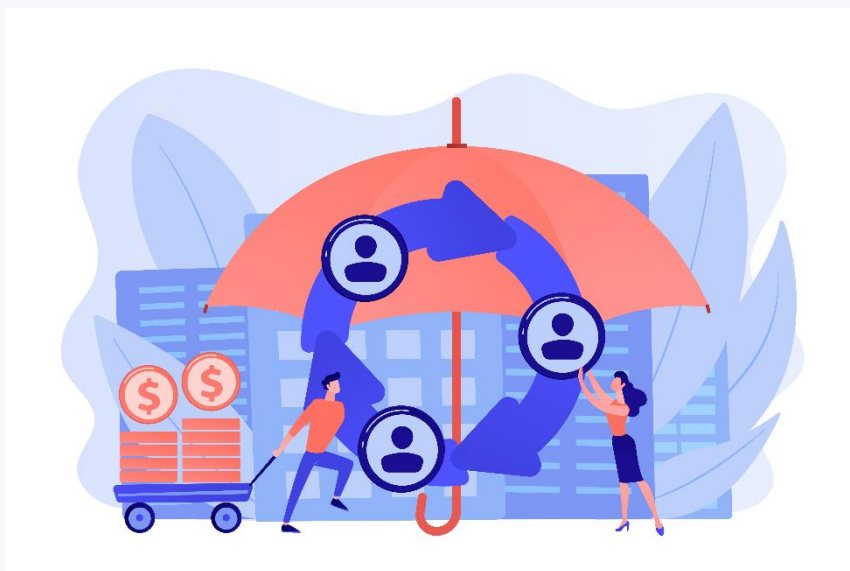
Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles représentent un nombre de jours.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Organisation du travail et temps de travail » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 152-O (nombre de jours de carence imputés aux agents suite à une absence survenue au cours de l'année) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge, métier, sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

Partie 9 :

Contrôles du thème Action sociale et protection sociale



9 Contrôles du thème Action sociale et protection sociale

Les contrôles associés à la thématique *Action sociale et protection sociale* visent à garantir la cohérence, la complétude et la fiabilité des données transmises par les établissements concernant les actions sociales réalisées au cours de l'année de référence.

Ils permettent de s'assurer que l'ensemble des données sont correctement ventilées selon les axes réglementaires et analytiques attendus.

Les contrôles *Actions sociale et protection sociale* se déclinent sur 2 indicateurs :

- **Montant de la dépense consacrée à l'action sociale**
- **Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales**

Pour assurer l'exhaustivité et la cohérence des données, cette thématique sur une série de contrôles codifiés de Act_1a à Act_1h, détaillés dans les pages suivantes.

9.1 Montant de la dépense consacrée à l'action sociale

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 154-O, ONGLET « ACTION SOCIALE »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 154-O			
Montant de la dépense consacrée à l'action sociale			= '8. Action sociale'!\$F\$22

9.2 Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociale

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 155-O, ONGLET « ACTION SOCIALE »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives au nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 155-O			
Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales - Restauration			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '8. Action sociale'!\$H\$55	= '8. Action sociale'!\$I\$55	= '8. Action sociale'!\$H\$55 + '8. Action sociale'!\$I\$55
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '8. Action sociale'!\$H\$66	= '8. Action sociale'!\$I\$66	= '8. Action sociale'!\$H\$66 + '8. Action sociale'!\$I\$66
Tranches d'âge	= '8. Action sociale'!\$H\$77	= '8. Action sociale'!\$I\$77	= '8. Action sociale'!\$H\$77 + '8. Action sociale'!\$I\$77
Contrôle Act_1a	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales - Enfants			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '8. Action sociale'!\$J\$55	= '8. Action sociale'!\$K\$55	= '8. Action sociale'!\$J\$55 + '8. Action sociale'!\$K\$55
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '8. Action sociale'!\$J\$66	= '8. Action sociale'!\$K\$66	= '8. Action sociale'!\$J\$66 + '8. Action sociale'!\$K\$66
Tranches d'âge	= '8. Action sociale'!\$J\$77	= '8. Action sociale'!\$K\$77	= '8. Action sociale'!\$J\$77 + '8. Action sociale'!\$K\$77
Contrôle Act_1b	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales - Vacances, lo			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '8. Action sociale'!\$L\$55	= '8. Action sociale'!\$M\$55	= '8. Action sociale'!\$L\$55 + '8. Action sociale'!\$M\$55
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '8. Action sociale'!\$L\$66	= '8. Action sociale'!\$M\$66	= '8. Action sociale'!\$L\$66 + '8. Action sociale'!\$M\$66
Tranches d'âge	= '8. Action sociale'!\$L\$77	= '8. Action sociale'!\$M\$77	= '8. Action sociale'!\$L\$77 + '8. Action sociale'!\$M\$77
Contrôle Act_1c	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales - Protection *			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '8. Action sociale'!\$N\$55	= '8. Action sociale'!\$O\$55	= '8. Action sociale'!\$N\$55 + '8. Action sociale'!\$O\$55
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '8. Action sociale'!\$N\$66	= '8. Action sociale'!\$O\$66	= '8. Action sociale'!\$N\$66 + '8. Action sociale'!\$O\$66
Tranches d'âge	= '8. Action sociale'!\$N\$77	= '8. Action sociale'!\$O\$77	= '8. Action sociale'!\$N\$77 + '8. Action sociale'!\$O\$77
Contrôle Act_1d	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>(*) Maladie, décès, congé de présence parentale, etc.</i>			
Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales - Retraite			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '8. Action sociale'!\$P\$55	= '8. Action sociale'!\$Q\$55	= '8. Action sociale'!\$P\$55 + '8. Action sociale'!\$Q\$55
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '8. Action sociale'!\$P\$66	= '8. Action sociale'!\$Q\$66	= '8. Action sociale'!\$P\$66 + '8. Action sociale'!\$Q\$66
Tranches d'âge	= '8. Action sociale'!\$P\$77	= '8. Action sociale'!\$Q\$77	= '8. Action sociale'!\$P\$77 + '8. Action sociale'!\$Q\$77
Contrôle Act_1e	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales - Autres			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '8. Action sociale'!\$R\$55	= '8. Action sociale'!\$S\$55	= '8. Action sociale'!\$R\$55 + '8. Action sociale'!\$S\$55
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '8. Action sociale'!\$R\$66	= '8. Action sociale'!\$S\$66	= '8. Action sociale'!\$R\$66 + '8. Action sociale'!\$S\$66
Tranches d'âge	= '8. Action sociale'!\$R\$77	= '8. Action sociale'!\$S\$77	= '8. Action sociale'!\$R\$77 + '8. Action sociale'!\$S\$77
Contrôle Act_1f	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales - Aides rembo			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '8. Action sociale'!\$T\$55	= '8. Action sociale'!\$U\$55	= '8. Action sociale'!\$T\$55 + '8. Action sociale'!\$U\$55
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '8. Action sociale'!\$T\$66	= '8. Action sociale'!\$U\$66	= '8. Action sociale'!\$T\$66 + '8. Action sociale'!\$U\$66
Tranches d'âge	= '8. Action sociale'!\$T\$77	= '8. Action sociale'!\$U\$77	= '8. Action sociale'!\$T\$77 + '8. Action sociale'!\$U\$77
Contrôle Act_1g	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER
<i>(*) Fonds social logement, habitat, consommation, véhicule.</i>			
Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales - CESU			
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '8. Action sociale'!\$V\$55	= '8. Action sociale'!\$W\$55	= '8. Action sociale'!\$V\$55 + '8. Action sociale'!\$W\$55
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '8. Action sociale'!\$V\$66	= '8. Action sociale'!\$W\$66	= '8. Action sociale'!\$V\$66 + '8. Action sociale'!\$W\$66
Tranches d'âge	= '8. Action sociale'!\$V\$77	= '8. Action sociale'!\$W\$77	= '8. Action sociale'!\$V\$77 + '8. Action sociale'!\$W\$77
Contrôle Act_1h	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

9.2.1 Contrôle Act_1a

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre total d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « restauration ».

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à un nombre d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « restauration » au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Action sociale » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 155-O (restauration) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

9.2.2 Contrôle Act_1b

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre total d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « enfants ».

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à un nombre d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « enfants » au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Action sociale » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 155-O (enfants) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

9.2.3 Contrôle Act_1c

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre total d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « vacances, loisirs, culture ».

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à un nombre d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « vacances, loisirs, culture » au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Action sociale » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 155-O (vacances, loisirs, culture) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

9.2.4 Contrôle Act_1d

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre total d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « protection ».

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à un nombre d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « protection » au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Action sociale » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 155-O (protection) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

9.2.5 Contrôle Act_1e

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre total d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « retraite ».

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à un nombre d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « retraite » au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Action sociale » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 155-O (retraite) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

9.2.6 Contrôle Act_1f

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre total d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « autres ».

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à un nombre d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « autres » au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Action sociale » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 155-O (autres) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

9.2.7 Contrôle Act_1g

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre total d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « aides remboursables - vie quotidienne ».

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à un nombre d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « aides remboursables - vie quotidienne » au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Action sociale » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 155-O (aides remboursables - vie quotidienne) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

9.2.8 Contrôle Act_1h

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre total d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « chèque emploi service universel ».

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, correspondant à un nombre d'agents bénéficiaires de la prestation sociale « chèque emploi service universel » au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Action sociale » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 155-O (chèque emploi service universel) : statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

Partie 10 : Contrôles du thème Dialogue social



10 Contrôles du thème Dialogue social

Les contrôles associés à la thématique *Dialogue social* visent à garantir la cohérence, la complétude et la fiabilité des données transmises par les établissements concernant les instances représentatives du personnel au cours de l'année de référence.

Ils permettent de s'assurer que l'ensemble des données sont correctement ventilées selon les axes réglementaires et analytiques attendus.

Les contrôles *Dialogue social* se déclinent sur 6 indicateurs :

- **Nombre de représentants du personnel par type d'instance et niveau pour le CSE**
- **Nombre de réunions des instances au cours de l'année**
- **Volume annuel du contingent global de crédit de temps syndical**
- **Volume de crédits de temps syndical effectivement utilisé en distinguant**
- **Nombre de demandes formulées par les organisations syndicales visant à ouvrir une négociation collective**
- **Nombre d'accords conclus et signés majoritairement au cours de l'année**

Pour assurer l'exhaustivité et la cohérence des données, cette thématique sur une série de contrôles codifiés de Dia_1a à Dia_1b, détaillés dans les pages suivantes.

10.1 Nombre de représentants du personnel par type d'instance et niveau pour le CSE

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 158-O, ONGLET « DIALOGUE SOCIAL »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives au nombre de représentants du personnel par type d'instance et niveau pour le CSE au cours de l'année de référence.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 158-O			
Nombre de représentants du personnel par type d'instance et niveau			
Organisation syndicale			= '9. Dialogue'!\$N\$46
Fonction			= '9. Dialogue'!\$N\$53
Sexe			= '9. Dialogue'!\$N\$60
Contrôle Dia_1a			= OK ou A VERIFIER
dont CSE locaux (*)			
Organisation syndicale			= '9. Dialogue'!\$H\$46
Fonction			= '9. Dialogue'!\$H\$53
Sexe			= '9. Dialogue'!\$H\$60
Contrôle Dia_1b			= OK ou A VERIFIER
(*) Concerne uniquement l'AP-HP et les HCL			

10.1.1 Contrôle Dia_1a

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre total de représentants du personnel par type d'instance.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de représentants du personnel.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Dialogue social » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 158-O : organisation syndicale, fonction et sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

10.1.2 Contrôle Dia_1b

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre total de représentants du personnel au niveau des CSE locaux.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de représentants du personnel au niveau des CSE locaux.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Dialogue social » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 158-O (dont CSE locaux) : organisation syndicale, fonction et sexe.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans la colonne total du tableau ci-avant.

10.2 Nombre de réunions des instances au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 159-F, ONGLET « DIALOGUE SOCIAL »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 159-F			
Nombre de réunions des instances au cours de l'année			
Type d'instance			= '9. Dialogue'!\$F\$79
dont CSE locaux (*)			= '9. Dialogue'!\$F\$73
(*) Concerne uniquement l'AP-HP et les HCL			

10.3 Volume annuel du contingent global de crédit de temps syndical

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 163-F, ONGLET « DIALOGUE SOCIAL »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, la valeur déclarée.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 163-F			
Volume annuel du contingent global de crédit de temps syndical			= '9. Dialogue'!\$F\$93

10.4 Volume de crédits de temps syndical effectivement utilisé en distinguant

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 164-F, ONGLET « DIALOGUE SOCIAL »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 164-F			
Volume de crédits de temps syndical effectivement utilisé en distinguant			
effectivement utilisés (décharges + crédits d'heures)			= '9. Dialogue'!\$F\$104
utilisés sous forme de décharges d'activité de service (DAS)			= '9. Dialogue'!\$F\$105

10.5 Nombre de demandes formulées par les organisations syndicales visant à ouvrir une négociation collective

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 167-F, ONGLET « DIALOGUE SOCIAL »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 167-F			
Nombre de demandes formulées par les organisations syndicales vis			
Domaines sur lesquels portent les accords			= '9. Dialogue'!\$N\$137
dont CSE locaux (*)			= '9. Dialogue'!\$O\$137
(*) Concerne uniquement l'AP-HP et les HCL			

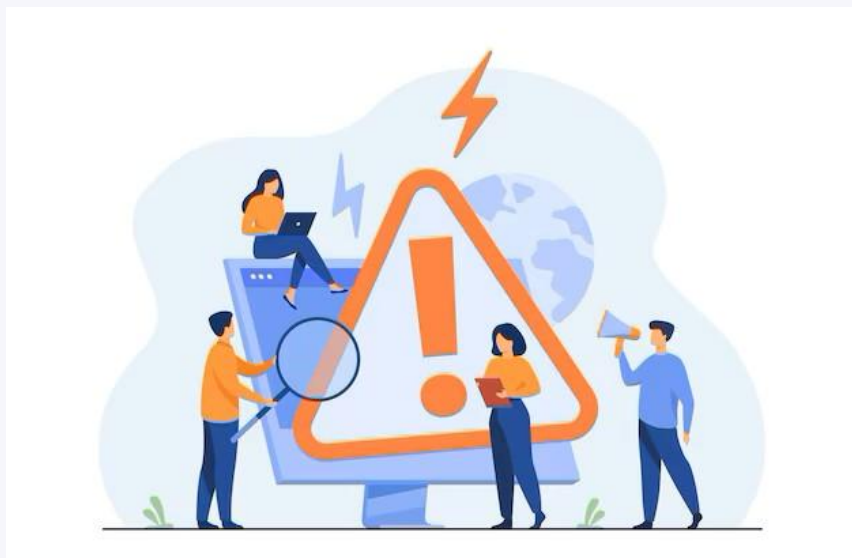
10.6 Nombre d'accords conclus et signés majoritairement au cours de l'année

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 168-F, ONGLET « DIALOGUE SOCIAL »

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 168-F			
Nombre d'accords conclus et signés majoritairement au cours de l'année			
Domaines sur lesquels portent les accords			= '9. Dialogue'!\$P\$137
dont CSE locaux (*)			= '9. Dialogue'!\$Q\$137
(*) Concerne uniquement l'AP-HP et les HCL			

Partie 11 : Contrôles du thème Discipline



11 Contrôles du thème Discipline

Les contrôles associés à la thématique *Discipline* visent à garantir la cohérence, la complétude et la fiabilité des données transmises par les établissements concernant les sanctions disciplinaires prononcées au cours de l'année de référence.

Ils permettent de s'assurer que l'ensemble des données sont correctement ventilées selon les axes réglementaires et analytiques attendus.

Les contrôles *Discipline* se déclinent sur 1 indicateur :

- **Nombre de sanctions prononcées**

Pour assurer l'exhaustivité et la cohérence des données, cette thématique s'appuie sur un contrôle codifié Dis_1 et détaillé ci-après.

11.1 Nombre de sanctions prononcées

INDICATEUR DE REFERENCE : BDS FPH 171-O, ONGLET « DISCIPLINE »

Ces tableaux permettent de vérifier la cohérence des données relatives au nombre de sanctions prononcées au cours de l'année de référence, en comparant les totaux des différents tableaux dans lesquels sont réparties les sanctions selon leurs ventilations.

	Hommes	Femmes	TOTAL
BDS FPH 171-O			
Nombre sanctions prononcées			
Type de sanction	= '10. Discipline'!\$J\$40	= '10. Discipline'!\$K\$40	= '10. Discipline'!\$L\$40
Nature de la faute	= '10. Discipline'!\$J\$57	= '10. Discipline'!\$K\$57	= '10. Discipline'!\$L\$57
Statut d'emploi (PM) ou filière (PNM)	= '10. Discipline'!\$J\$82	= '10. Discipline'!\$K\$82	= '10. Discipline'!\$L\$82
Catégorie hiérarchique (PM + PNM)	= '10. Discipline'!\$J\$90	= '10. Discipline'!\$K\$90	= '10. Discipline'!\$L\$90
Tranches d'âge	= '10. Discipline'!\$J\$98	= '10. Discipline'!\$K\$98	= '10. Discipline'!\$L\$98
Contrôle Dis_1	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER	= OK ou A VERIFIER

11.1.1 Contrôle Dis_1

Objectif : Vérifier la cohérence du nombre de sanctions prononcées.

Contrôle : Un comparatif entre les totaux est effectué. Les totaux doivent être strictement égaux. Dans le cas contraire, le message « A vérifier » apparaît.

Remarque : Pour cet indicateur, il est attendu des données exprimées en nombres entiers, car elles correspondent à un nombre de sanctions prononcées au cours de l'année de référence.

Source des données : Les données sont issues de l'onglet « Discipline » et proviennent des tableaux relatifs à l'indicateur BDS FPH 171-O : type de sanction, nature de la faute, statut d'emploi ou filière, catégorie hiérarchique, tranche d'âge.

Les cellules dans lesquelles se trouvent les valeurs comparées sont identifiées dans les colonnes hommes, femmes, total du tableau ci-avant.

Partie 12 : Indicateurs transversaux



12 Indicateurs transversaux

12.1 Critère de ventilation « situation au regard du handicap »

INDICATEURS DE REFERENCE :

- **BDS FPH 003-O - EFFECTIFS PHYSIQUES AU 31/12, ONGLET « EMPLOI »**
- **BDS FPH 003-O BIS - EFFECTIFS EN ETP AU 31/12, ONGLET « EMPLOI »**
- **BDS FPH 003-O TER - EFFECTIFS EN ETP ANNUEL, ONGLET « EMPLOI »**
- **BDS FPH 008-O - Nb AGENTS FONCTIONNAIRES RECRUTES (PNM), ONGLET « REMUNERATIONS »**
- **BDS FPH 008-O - Nb AGENTS TITULAIRES RECRUTES (PM), ONGLET « REMUNERATIONS »**
- **BDS FPH 010-O - Nb AGENTS CONTRACTUELS RECRUTES SUR UN EMPLOI PERMANENT, ONGLET « REMUNERATIONS »**
- **BDS FPH 011-O - Nb AGENTS CONTRACTUELS ET AUTRES PERSONNELS, RECRUTES SUR UN EMPLOI NON PERMANENT, ONGLET « REMUNERATIONS »**
- **BDS FPH 012-F - Nb AGENTS NOMMES, ONGLET « REMUNERATIONS »**

Ce critère de ventilation ne fait pas l'objet d'un contrôle spécifique ; le tableau présente uniquement, à titre informatif, les valeurs déclarées à travers les différents indicateurs utilisant ce critère.

	Hommes	Femmes	TOTAL
Indicateur de situation au regard du handicap			
BDS FPH 003-O - Effectifs physiques au 31/12	=1. Emploi!\$I\$409	=1. Emploi!\$J\$409	=1. Emploi!\$K\$409
BDS FPH 003-O bis - Effectifs en ETP au 31/12	=1. Emploi!\$L\$409	=1. Emploi!\$M\$409	=1. Emploi!\$N\$409
BDS FPH 003-O ter - Effectifs en ETP annuel	=1. Emploi!\$O\$409	=1. Emploi!\$P\$409	=1. Emploi!\$Q\$409
BDS FPH 008-O - Nb agents fonctionnaires recrutés (PNM)	=2. Recrutements!\$I\$52	=2. Recrutements!\$J\$52	=2. Recrutements!\$K\$52
BDS FPH 008-O - Nb agents titulaires recrutés (PM)	=2. Recrutements!\$L\$52	=2. Recrutements!\$M\$52	=2. Recrutements!\$N\$52
BDS FPH 010-O - Nb agents contractuels recrutés sur un emploi perm	=2. Recrutements!\$I\$450	=2. Recrutements!\$J\$450	=2. Recrutements!\$K\$450
BDS FPH 011-O - Nb agents contractuels et autres personnels,	=2. Recrutements!\$I\$710	=2. Recrutements!\$J\$710	=2. Recrutements!\$K\$710
BDS FPH 012-F - Nb agents nommés	=2. Recrutements!\$I\$763	=2. Recrutements!\$J\$763	=2. Recrutements!\$K\$763
BDS FPH 012-F - dont primo-nomination	=2. Recrutements!\$L\$763	=2. Recrutements!\$M\$763	=2. Recrutements!\$N\$763